



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

**Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du
développement social et de la condition des
personnes handicapées**

HUMA • NUMÉRO 030 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 26 mars 2012

—
Président

M. Ed Komarnicki

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 26 mars 2012

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC)): La séance est ouverte. Nous reprenons notre étude visant à combler les lacunes de compétences, à faire face à la rareté de la main-d'oeuvre dans les professions à forte demande et à surmonter les obstacles qui empêchent de pourvoir les emplois peu spécialisés.

Nous accueillons aujourd'hui Robert Henderson, directeur général de BioTalent Canada; et Grant Trump, président-directeur général de l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada.

Messieurs, je crois comprendre que vous ferez chacun un exposé. Ensuite, nous passerons aux questions des députés.

Sur ce, je cède la parole à celui de vous deux qui souhaite commencer — je suppose que ce sera M. Henderson. On vous écoute.

M. Robert Henderson (directeur général, BioTalent Canada): Bonjour, mesdames et messieurs.

BioTalent Canada est ravie de prendre part à votre discussion d'aujourd'hui.

Il s'agit d'une question tout à fait pertinente au secteur de la biotechnologie — ou la bioéconomie, comme nous aimons l'appeler. Ce domaine couvre aussi bien la santé, la médecine et la fabrication de produits pharmaceutiques que l'agriculture, les dispositifs médicaux, la nanotechnologie et même la transformation des aliments.

La bioéconomie est en croissance rapide dans des domaines tels que l'agroalimentaire et les technologies du développement durable, mais c'est la méga-industrie pharmaceutique qui continue de contribuer massivement à l'économie canadienne, malgré certains défis économiques de taille.

En tout cas, selon les estimations récentes, la bioéconomie contribue pas moins de 86,5 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada, ce qui représente 7 p. 100 du PIB total.

BioTalent Canada est un conseil sectoriel national sans but lucratif qui, pour le moment, est financé principalement par RHDCC et dirigé par un conseil d'administration bénévole composé de dirigeants de l'industrie. Nous offrons des programmes d'amélioration des compétences ainsi que des outils et des services de renseignements en matière de ressources humaines à l'intention des chercheurs d'emploi et des employeurs en bioéconomie.

Comme pour de nombreux secteurs de l'industrie, la recherche sur le marché du travail montre que les entreprises canadiennes de la bioéconomie continuent d'avoir besoin d'employés qualifiés, prêts à travailler. En raison de l'ampleur du secteur, les compétences qui sont en demande s'appliquent aussi bien aux emplois hautement spécialisés qu'aux emplois peu spécialisés.

Nous commandons nos propres recherches et, à cet égard, nous avons mené les seules études nationales au Canada qui portent exclusivement sur les questions de ressources humaines en biotechnologie. Nos dernières enquêtes sur le marché du travail ont révélé que plus de 80 p. 100 des entreprises de biotechnologie au Canada sont des petites et moyennes entreprises, ce qui signifie qu'elles consacrent la majeure partie de leur temps à l'innovation et qu'elles n'ont souvent aucune section dédiée aux ressources humaines. La recherche indique également que 34,4 p. 100 des entreprises font actuellement face à des lacunes de compétences et que 32,5 p. 100 ont des postes vacants.

Pour remédier à la situation, BioTalent Canada a cerné des bassins de talents possibles qui comprennent entre autres des personnes handicapées, des Autochtones, des professionnels formés à l'étranger, des nouveaux diplômés et des travailleurs qui sont à la retraite ou sur le point de l'être. Même si BioTalent Canada n'a pas pour mandat précis de combler les besoins en main-d'oeuvre qui touchent directement les personnes handicapées, la recherche montre que, parmi les entreprises interrogées, seulement 21,9 p. 100 ont embauché des personnes handicapées. Autrement dit, les personnes handicapées constituent un bassin de main-d'oeuvre dont le plein potentiel n'a pas encore été réalisé dans le secteur de la bioéconomie au Canada.

BioTalent Canada a mis au point des outils et des techniques pour combler les lacunes de compétences cernées par les enquêtes sur le marché du travail. Notre étude de 2009, intitulée « Créer des possibilités », a mis en évidence un besoin dans le secteur de la biofabrication qui est propre aux lacunes de compétences dans les postes qui nécessitent moins de formation.

Le problème comporte deux aspects. Premièrement, on a constaté que les entreprises de l'industrie ne parvenaient pas à trouver des travailleurs dotés des compétences dont elles ont besoin; deuxièmement, les compétences des candidats éventuels n'étaient pas considérées comme étant pertinentes au domaine de la biotechnologie. Pour résoudre ce problème, nous avons lancé avec succès, en février 2012, notre programme de transfert des compétences en biofabrication.

Nous avons découvert que le domaine que nous appelons la biofabrication — c'est-à-dire la fabrication liée aux dispositifs biomédicaux, à la biotechnologie agricole, à la bioénergie, à la transformation des aliments, aux produits nutraceutiques et pharmaceutiques — souffrait d'un manque de travailleurs qualifiés. Dans les entreprises interrogées, 30 p. 100 des postes liés à la biofabrication étaient vacants. De plus, durant le récent ralentissement, nous savions qu'il y avait un bassin de main-d'oeuvre disponible, composé de chômeurs et de travailleurs déplacés du secteur traditionnel de la fabrication dans la région du Sud-Ouest de l'Ontario, particulièrement à Kitchener et à Waterloo.

Notre programme de la biofabrication permet de recenser et de reconnaître les compétences liées au secteur traditionnel de la fabrication, pour ensuite les jumeler aux compétences escomptées dans le secteur de la biofabrication. Par la suite, BioTalent Canada aide ces travailleurs à entrer en contact avec l'industrie. Notre but est de transférer 100 travailleurs au chômage du secteur de la fabrication vers des emplois en biofabrication d'ici la fin de 2012.

Ce qui a le mieux fonctionné pour nous, c'est l'adoption d'une approche pragmatique au moment d'examiner les lacunes de compétences. Par exemple, en ce qui concerne les lacunes de compétences dans le secteur de la biofabrication, nous avons adopté une toute nouvelle approche qui consiste à tenir compte des secteurs de l'économie où les conditions économiques ont mené à une surabondance de certaines compétences — en l'occurrence, la fabrication. Ensuite, nous avons élaboré une feuille de route sur les compétences qui font défaut chez les travailleurs pour assurer leur transition vers la bioéconomie — dans ce cas-ci, le secteur de la biofabrication. Il s'agit là d'une approche unique en son genre pour combler les lacunes de compétences, approche qui s'écarte de la reconnaissance des titres de compétences couramment appliquée dans d'autres industries.

Du point de vue du gouvernement, le financement fédéral accordé aux conseils sectoriels sera réduit en 2013. Par conséquent, le gouvernement fédéral fait passer la responsabilité en matière d'évaluation et d'ajustement des compétences sectorielles à l'industrie privée. Nous prenons des mesures en vue de la transition, mais il se peut fort bien qu'aucune organisation nationale autre que BioTalent Canada ne puisse jouer le rôle de chien de garde des compétences pour la bioéconomie nationale. Le Canada risque réellement d'être privé d'une vision nationale sur les compétences sectorielles dans l'avenir, et il n'y aura aucun organisme de surveillance pour s'assurer que l'approche canadienne en matière de compétences reste conforme et concurrentielle par rapport à celles mises en oeuvre dans d'autres pays.

Cette abdication de la responsabilité en matière de compétences sectorielles pourrait poser un risque réel à la compétitivité continue du Canada pour ce qui est d'attirer des immigrants formés à l'étranger et des investissements dans le capital humain afin de contribuer au dynamisme de la bioéconomie canadienne.

• (1535)

Merci.

Le président: Merci, monsieur Henderson.

Monsieur Trump, on vous écoute.

M. Grant Trump (président-directeur général, Organisation pour les carrières en environnement du Canada): Merci beaucoup.

Je suis heureux d'être ici pour représenter ECO Canada, le conseil sectoriel canadien pour l'industrie de l'environnement. ECO Canada est une société canadienne sans but lucratif, établie et dirigée par l'industrie. Son mandat est d'assurer un apport suffisant de ressources humaines possédant les connaissances et les compétences en matière d'environnement dont le secteur public et le secteur privé ont besoin. Nous visons à établir des partenariats, à cerner les problèmes du marché du travail et à y trouver des solutions.

Créée en 1992, ECO Canada est l'un des plus anciens conseils sectoriels en existence. Nous élaborons des programmes de recrutement et de maintien en poste pour les travailleurs et les employeurs ainsi que pour les gouvernements — fédéral et provinciaux —, les municipalités, les administrations autochtones

et les établissements d'enseignement, afin de veiller à ce que le secteur de l'environnement atteigne son plein potentiel sur le plan de l'emploi et de l'économie. Nous avons publié plus de 50 rapports d'information sur le marché du travail, qui sont utilisés partout au Canada. Ces rapports sont considérés comme la grande source d'information sur les ressources humaines dans le domaine de l'environnement au Canada et, dans certains cas, à l'échelle mondiale. Nous avons actuellement plus de 178 000 membres, et notre organisation est très bien connue et respectée.

Vous devriez savoir que le secteur de l'environnement est un important employeur au Canada. Plus de deux millions de Canadiens consacrent une partie de leur temps de travail à des activités environnementales. Cela représente 12 p. 100 de la main-d'oeuvre. Environ 682 000 employés, soit 4 p. 100 de la main-d'oeuvre, consacrent plus de 50 p. 100 de leur temps à des activités environnementales. Plus de 318 000 organisations emploient au moins un professionnel dans le domaine de l'environnement. Cela représente 17 p. 100 des organisations au Canada. Nous sommes le lien qui unit une foule d'organisations. Nous avons une présence dans les régions urbaines et rurales, y compris dans le Nord du Canada. Avant le ralentissement économique, le secteur de l'environnement connaissait un taux de croissance de l'emploi de 60 p. 100, ce qui était supérieur à celui de l'économie canadienne dans son ensemble. Même après 2008, notre taux de croissance moyen se chiffre à 7 p. 100 par année, comparativement à 1,5 p. 100 pour l'économie canadienne. Nous participons activement au processus STGM — sciences, technologie, génie et mathématique —, et environ 37 p. 100 de nos membres viennent de ce domaine. Près de 40 p. 100 de nos employeurs ont embauché des travailleurs durant le ralentissement économique. Toutefois, le tiers d'entre eux ont dit avoir éprouvé des difficultés à trouver des travailleurs dotés des compétences et des connaissances appropriées.

Le secteur de l'environnement est en pleine évolution. Il se dirige vers ce que nous appelons l'économie verte, et nous devons être prêts pour cette expansion. Environ 37 p. 100 des employés dans le secteur de l'environnement possèdent un diplôme universitaire ou collégial, ce qui laisse entendre que 63 p. 100 n'en ont pas. Notre domaine emploie aussi bien des professionnels hautement qualifiés que des travailleurs peu spécialisés. L'Association canadienne de l'énergie éolienne, l'ACEE, estime que 70 p. 100 des emplois dans son industrie exigeront des travailleurs au niveau d'entrée, comme des gens de métiers et des ouvriers. Ces possibilités d'emplois seront également cruciales pour la construction de bâtiments, l'énergie renouvelable, l'assainissement de l'environnement, le recyclage et la fabrication écologique. Chose certaine, nous couvrons la gamme complète de domaines.

Selon nous, il faut des normes professionnelles nationales qui attestent ce que les travailleurs font dans les domaines d'emploi fonctionnels. Nous croyons qu'il faut une logique et un langage communs, qui n'existent pas en ce moment, pour les emplois liés à l'économie verte et à l'environnement. Nous y travaillons en collaboration avec diverses autres organisations.

Aujourd'hui, le tiers des travailleurs dans le secteur de l'environnement ont plus de 45 ans. Près de 4 p. 100 ont passé l'âge de la retraite. Environ 14 p. 100 atteindront l'âge de la retraite au cours des 10 prochaines années, ce qui créera 100 000 postes vacants. Nous prévoyons, cette année, 40 000 nouveaux emplois dans le secteur de l'environnement au Canada. Comment allons-nous combler ces postes? En embauchant des jeunes, des travailleurs en transition, des immigrants et des Autochtones. Parmi ce groupe, de 30 000 à 35 000 personnes proviendront des établissements d'enseignement postsecondaire actuels. Toutefois, il faudra aussi recourir à diverses autres activités. ECO Canada a trouvé des solutions. Il s'agit entre autres d'attirer les jeunes vers les carrières en environnement et de les sensibiliser aux activités environnementales qui vont jouer un rôle de premier plan dans l'avenir. Les jeunes sont nos dirigeants de demain. Mentionnons, à ce titre, notre programme Green High Schools qui a permis, en un an, d'interagir avec 42 000 élèves et enseignants.

• (1540)

Nous avons également une Commission canadienne d'accréditation environnementale. En fait, nous accordons une accréditation à des universités et à des collèges partout au Canada, et nous sommes la seule organisation au Canada qui accrédite actuellement des programmes universitaires de premier, deuxième et troisième cycles. Par ailleurs, notre Centre canadien pour l'éducation en environnement offre des programmes complets de baccalauréat et de maîtrise, entièrement en ligne, sans aucune obligation de résidence. Nous sommes également le plus grand organisme de formation des Autochtones au Canada; à l'heure actuelle, 466 Autochtones travaillent au nettoyage de sites contaminés dans le Nord du Canada, parallèlement au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Nous sommes convaincus que l'environnement et l'économie vont de pair et, selon l'Université du Massachusetts, les investissements dans l'énergie propre comparativement à ceux dans les combustibles fossiles créent 2,6 fois plus d'emplois pour les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire, 3 fois plus d'emplois pour les gens ayant fait certaines études collégiales et 3,6 fois plus d'emplois pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Pour aller de l'avant, nous travaillerons en collaboration avec diverses organisations. À titre d'agent de changement, ECO Canada s'assurera de pouvoir répondre aux besoins en emploi et réaliser notre potentiel économique.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Trump.

Vous avez mentionné l'immigration. Aviez-vous une observation à faire au sujet de la façon dont on pourrait en tirer parti ou mieux s'en servir?

M. Grant Trump: L'immigration est certes un projet qui nous intéresse vivement. Nous avons établi des partenariats avec plusieurs provinces partout au pays. Nous offrons en fait un processus de préparation à l'emploi des immigrants, en collaboration avec des organismes locaux d'aide aux immigrants. Il s'agit d'une formation en classe de 180 heures dans le cadre de laquelle on présente aux nouveaux immigrants les normes d'éthique en milieu de travail et on leur fournit les connaissances nécessaires pour travailler au Canada. Cela n'a rien à voir avec les exigences linguistiques ou techniques. Nous supposons qu'ils les ont déjà à leur arrivée au pays.

Par ailleurs, nous avons créé un portail sur l'immigration qui contient environ 120 profils professionnels, ainsi que divers autres outils que les immigrants peuvent utiliser, notamment le tableau d'emploi d'ECO Canada. Il s'agit de la plus grande ressource

électronique au Canada pour trouver des possibilités d'emploi. Nous affichons environ 120 nouveaux emplois chaque mois sur ce site.

Le président: Merci.

Nous allons commencer par Mme Crowder.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Merci beaucoup de comparaître devant le comité aujourd'hui.

Monsieur Henderson, vous avez parlé de l'impact des réductions du financement sur les conseils sectoriels. Monsieur Henderson et monsieur Trump, vos deux organisations seront-elles touchées par les compressions budgétaires des conseils sectoriels?

• (1545)

M. Robert Henderson: Oui.

M. Grant Trump: Oui. Nous serons touchés par les compressions, mais ECO Canada ne le sera peut-être pas autant que certains autres conseils, puisque nous avons une autre source de revenu grâce aux services que nous offrons dans le secteur privé.

M. Robert Henderson: Pour ce qui est de BioTalent Canada, nous ne sommes pas aussi avancés sur le plan des autres sources de revenu, mais la bonne nouvelle relativement aux compressions, c'est qu'on nous a donné au moins 18 mois pour que nous puissions faire une transition vers une autre structure de financement. Reste à voir si notre organisation sera prête pour un changement de cap radical.

Mme Jean Crowder: D'après ce que j'ai compris de vos exposés et de la documentation, vos deux organisations fournissent entre autres de l'information sur le marché du travail. À ce sujet, je voudrais me reporter à un rapport du Conference Board du Canada, intitulé *Skills and Productivity Action Plan for Canada*. Concernant l'objectif d'augmenter le nombre de travailleurs qualifiés, une des principales recommandations formulées dans le rapport à l'intention du gouvernement, des collectivités, des syndicats, des partenaires et des parents, c'est d'accroître l'accessibilité de l'information sur le marché du travail. Il me semble que, dans notre planification pour l'avenir, les données sur le marché du travail doivent être un des éléments les plus importants.

Monsieur Henderson, pouvez-vous commenter cette question précise? J'aimerais ensuite connaître l'avis de M. Trump.

M. Robert Henderson: Oh, je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense que la principale raison d'être des conseils sectoriels est de fournir au Canada et au gouvernement fédéral de l'information exacte sur le marché du travail en temps opportun diffusée par des organisations de spécialistes de l'industrie. Ce que je crains, c'est que ces conseils sectoriels — et pas seulement du secteur de la biotechnologie, même si c'est évidemment celui qui me préoccupe — n'arrivent pas à faire la transition.

Ce seront les associations de l'industrie pour ces industries sectorielles. Elles auront beaucoup de mal à soutenir le fardeau, et je pense qu'à bien des égards, ce sera très difficile pour elles.

Mme Jean Crowder: Je crois comprendre que les conseils sectoriels rassemblent non seulement les employeurs, mais aussi les représentants syndicaux et d'autres organisations qui ont un intérêt, et je pense que c'est un élément vraiment important. C'est une façon de favoriser les partenariats qui peuvent avoir une perspective plus vaste. Est-ce exact?

M. Grant Trump: Oui, c'est tout à fait le cas, et je crois qu'il y a trois publics cibles pour ces renseignements, ou cette information sur le marché du travail. Bien entendu, il y a tout d'abord les personnes qui entreront peut-être dans le domaine, ou celles qui en font déjà partie, qui peuvent se renseigner sur les changements en cours concernant les emplois et les compétences.

Il y a ensuite les gouvernements fédéral, provinciaux et autochtones et les municipalités, qui investissent dans des politiques sur des activités liées à l'emploi.

Enfin, il y a le milieu de l'enseignement qui, comme la plupart d'entre vous le savent, doit attendre très longtemps, de six à huit années avant de pouvoir créer de nouveaux programmes. Pour suivre le rythme dans cette société en mutation — dans laquelle les changements sont la règle et non l'exception — le milieu doit absolument avoir les meilleurs renseignements sur le marché du travail possible afin de pouvoir créer de nouveaux programmes en temps opportun.

Mme Jean Crowder: Pouvez-vous intervenir à ce sujet, monsieur Henderson?

M. Robert Henderson: Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, je suis tout à fait d'accord avec vous, Grant.

Il y a aussi, et c'est lié à un autre programme du gouvernement, les organismes offrant des services aux immigrants et les immigrants qui viennent au pays, à mesure que la compétitivité dans le domaine s'accroît pour le Canada. L'accessibilité à de l'information sur le marché du travail bien gérée et appropriée est importante non seulement pour faire avancer le programme, mais aussi pour maintenir la compétitivité du Canada à l'échelle internationale pour ce qui est de la façon dont d'autres organisations examinent les compétences de leur propre secteur. On doit adopter une approche concertée et cohérente en ce sens dans bien des secteurs.

Mme Jean Crowder: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste encore une minute.

Mme Jean Crowder: Merci.

Je n'ai qu'une observation à faire au sujet de l'information sur le marché du travail. Si nous ne faisons pas les choses comme il se doit, nous ferons des investissements dans des programmes, des services et des politiques qui ne... Nous avons déjà constaté l'ampleur du déséquilibre entre les compétences que les gens acquièrent durant leur formation et les emplois qui sont offerts.

Monsieur Henderson, vous avez soulevé quelque chose de très intéressant au sujet du transfert des compétences, c'est-à-dire que dans certains domaines, il n'y a plus d'emplois offerts pour la main-d'œuvre disponible ou il y a un surplus de travailleurs. Quels fonds peuvent servir au transfert des compétences?

M. Robert Henderson: À l'heure actuelle, notre Programme de reconnaissance des biocompétences est financé par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers de RHDC. Nous avons accès à ces fonds.

Mme Jean Crowder: Vous avez mentionné le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, mais qu'en est-il des travailleurs du secteur manufacturier du Sud-Ouest de l'Ontario? Ils ne sont pas admissibles à ce programme.

M. Robert Henderson: Non.

Pour ces compétences, il s'agissait en fait du Programme des conseils sectoriels. Notre financement de base est réduit, mais d'après ce qu'on nous a dit, il y a encore des fonds pour des projets

qui seront maintenus par le Programme des conseils sectoriels pour l'IMT, les normes professionnelles, etc. Pour un programme comme celui-là, nous ne le savons pas, car le nouveau programme n'a pas encore été mis en œuvre.

Nous menons notre programme, en 2012, dans le cadre d'une subvention du Programme des conseils sectoriels. Ce sont les fonds de ce qui constituait jadis un programme des conseils sectoriels de 70 millions de dollars, qui, en effet, est maintenant réduit à 40 millions de dollars, je crois. Grant?

•(1550)

M. Grant Trump: C'est 25 millions de dollars.

M. Robert Henderson: C'est 25 millions de dollars. Cela évolue constamment. C'est entre 25 et 40 millions de dollars pour les années à venir.

Mme Jean Crowder: L'une des critiques que nous entendons constamment concerne le manque de financement durable. Je ne sais pas comment vous faites des projets sans le financement.

Le président: Merci, votre temps est écoulé.

Nous passons à M. Daniel.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président. Messieurs, je vous remercie de votre présence.

J'ai deux ou trois questions. Je ne connais pas très bien l'industrie de la biotechnologie. Je me demande seulement si vous pouvez me décrire des emplois que l'on trouve généralement dans cette industrie qui semble être en plein essor.

M. Robert Henderson: Tout dépend de ce dont il est question. Comme je l'ai expliqué, à l'heure actuelle, environ 80 p. 100 des entreprises de biotechnologie au Canada sont des PME, que nous définissons comme des petites et moyennes entreprises comptant moins de 50 employés. Bon nombre de ces entreprises font face à deux difficultés.

Premièrement, en général, elles ont été démarrées par un scientifique qui n'a pas nécessairement le sens des affaires qu'il faut pour attirer des capitaux et qui doit porter plusieurs chapeaux.

Deuxièmement, certaines entreprises ont un cycle de recherche et développement très long qui n'est pas très durable politiquement. J'emploie cette expression pour dire qu'on n'obtient rien à l'intérieur d'un mandat politique de quatre ans. Par contre, dans bien des cas, elles représentent un secteur qui peut récolter des dividendes à long terme pour un pays. Dans un mandat à court terme, en trois ou quatre ans, il est très difficile d'obtenir quelque chose de tangible.

Les difficultés auxquelles les entreprises font face à l'heure actuelle concernent les investissements de capitaux et le maintien. Elles flambent des capitaux à mesure qu'ils sont investis.

M. Joe Daniel: Pouvez-vous nommer des compétences spécifiques dans votre secteur pour lesquelles il y a des écarts en ce moment, ou pour lesquelles vous prévoyez qu'il y en aura?

M. Robert Henderson: Certainement. Pour ce qui est des compétences spécifiques, c'est ce que nous examinons dans la biofabrication. C'est commun à bon nombre de secteurs, dont celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Environ 30 p. 100 des biofabricants cherchent des compétences pour pourvoir des postes. C'était certainement mentionné dans notre information sur le marché du travail de 2009.

M. Joe Daniel: Pouvez-vous être plus précis? Pour quelles compétences y a-t-il des lacunes?

M. Robert Henderson: La différence entre la fabrication...

M. Joe Daniel: Permettez-moi seulement de terminer.

De plus, y a-t-il des collègues et des écoles qui offrent certains de vos programmes de transition qui permettront à ces gens de suivre la formation nécessaire liée à cette technologie?

M. Robert Henderson: Pour répondre à votre première question, les écarts de compétences spécifiques entre la fabrication et la biofabrication concernent essentiellement un ensemble de compétences que l'on appelle les « bonnes pratiques de fabrication », qui constituent une norme du travail établie par l'industrie qui va au-delà de ce que la Food and Drug Administration aux États-Unis et l'industrie agroalimentaire canadienne utilisent.

À l'heure actuelle, notre programme permet aux fabricants sans emploi ou sous-employés d'améliorer ces compétences en suivant le cours Épreuve des compétences de bonnes pratiques de fabrication et en faisant vérifier leurs connaissances par un professionnel du domaine de la biotechnologie. C'est un programme que nous avons établi grâce à une subvention du gouvernement du Canada, et il est présentement offert.

M. Joe Daniel: Il porte sur la propreté et l'utilisation d'outils spéciaux, etc., qui ne sont pas accessibles pour la fabrication générale. C'est ce dont il est question ici?

M. Robert Henderson: C'est exact. Il s'agit de normes opérationnelles qui vont au-delà de ce qui est prévu dans la réglementation gouvernementale actuelle pour la biofabrication. Elles concernent tout ce qui est lié à des produits alimentaires ou à des produits dangereux pour la santé humaine.

M. Joe Daniel: Vous avez parlé de tous les pourcentages en général, mais combien d'emplois manquera-t-il l'année prochaine, l'année suivante, ou d'ici 5 ou 10 ans?

M. Robert Henderson: J'aimerais vraiment vous dire quelque chose de général à ce sujet, mais parce que le secteur de la bioéconomie est vaste — industrie pharmaceutique, nanotechnologie, etc. —, cela va dans tous les sens. Il y aura un manque dans l'industrie pharmaceutique et la pharmacologie, en raison du rythme auquel les choses évoluent. Toutefois, des domaines connaîtront un essor important, dont la nanotechnologie; l'industrie agroalimentaire, qui est en plein essor; et les technologies du développement durable, comme Grant l'a déjà expliqué.

M. Joe Daniel: D'accord.

Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Une minute.

M. Joe Daniel: Je m'excuse de n'avoir posé des questions qu'à vous, monsieur Henderson.

M. Robert Henderson: Je m'excuse. Je serai bref la prochaine fois.

M. Joe Daniel: En ce qui concerne ECO Canada, vous avez parlé notamment d'un grand nombre de compétences dont on a besoin. Dans quels secteurs observe-t-on les plus grands écarts de compétences?

M. Grant Trump: Nous observons des écarts de compétences dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, car encore une fois, ils sont en plein essor; il y a aussi la réhabilitation thermique et la construction.

● (1555)

M. Joe Daniel: Pouvez-vous être un peu plus précis? Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Grant Trump: Par exemple, lorsque nous parlons de mesure, nous parlons d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique — mesurer les polluants qui sont émis, les gaz à effet de serre, le carbone, la teneur en carbone, les inventaires de carbone.

ECO Canada, grâce à son programme d'agrément, est actuellement la seule organisation au monde — je ne pourrai pas le dire très souvent — qui est accréditée selon la norme ISO pour donner l'agrément à des vérificateurs et des quantificateurs. Le processus existe depuis environ un an. La grande majorité de nos demandeurs viennent de l'étranger, car il n'y a pas de régime de réglementation au Canada qui pousse les gens dans ce domaine.

Nous voyons également d'énormes écarts pour ce qui est des techniciens qui n'ont pas de compétences en gestion, en communications, parce qu'ils viennent du milieu des sciences, du génie et des technologies.

Nous avons une liste exhaustive de normes professionnelles nationales, en format électronique, à partir de laquelle les gens peuvent mesurer leurs compétences, et ils peuvent ensuite s'inscrire à une formation pour en acquérir.

M. Joe Daniel: ISO 14000, je crois, est la norme ISO reconnue internationalement pour l'environnement. Participez-vous à des mises à jour quelconques, puisqu'elle existe depuis longtemps maintenant?

M. Grant Trump: Oui, ECO Canada est le donneur d'agrément national pour les vérificateurs de systèmes de gestion de l'environnement ISO 14000, et notre organisme est donc le seul au Canada qui donne l'accréditation ou l'agrément à ces vérificateurs.

M. Joe Daniel: Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Madame Hughes.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Merci.

Bonjour. Veuillez excuser ma voix. Comme vous le savez, la fin de semaine a été très emballante pour nous.

Je veux revenir sur le fait que votre budget est réduit, comme vous l'avez dit. Nous entendons dire qu'il y a des pénuries, mais si nous examinons un document qui a été préparé pour nous et qui se fonde sur les prévisions du Système de projection des professions au Canada de RHDCC, je pense qu'il y a des contradictions. À certains endroits, on dit que pour la plupart, il y a un équilibre, et s'il y a une pénurie d'ici 2020, il y aura un surplus pour une partie de ces emplois. Cela concerne en grande partie le domaine des sciences.

Cela m'inquiète, car en examinant les besoins en matière d'embauche — et il y a des gens qui se cherchent un emploi — et en tenant compte du fait que votre budget est réduit, je tente de déterminer quelles seront les répercussions sur la capacité d'inciter des gens à suivre des cours ou à améliorer leurs compétences, entre autres, pour pouvoir continuer.

M. Grant Trump: Si vous me permettez d'intervenir, en toute honnêteté, je crois que dans le secteur de l'environnement, nous ne fonctionnons pas de la même façon. Ainsi, lorsqu'on compare certains des autres chiffres, il faut comprendre que nous n'utilisons pas nécessairement les mêmes codes de CNP ou de SCIAN pour recueillir les données.

Pour Statistique Canada, nos données sont plus fiables parce qu'elles portent sur des emplois fonctionnels, et le SCIAN et la CNP ne se sont pas adaptés.

Je crois aussi que vous avez raison. Les changements dans le perfectionnement professionnel constituent la règle et non l'exception dans notre secteur, et il sera vraiment essentiel de suivre le rythme.

Selon nos renseignements sur le marché du travail, les gens voulaient avoir accès à des programmes en ligne. Ils voulaient pouvoir suivre des cours à distance en ligne, car ils travaillent dans des régions éloignées, etc. Nous avons établi un partenariat avec 25 universités et collèges de partout au Canada et comme je l'ai dit, nous offrons maintenant un diplôme, au baccalauréat et à la maîtrise en ligne, et il n'y a aucune exigence en matière de résidence. À l'heure actuelle, 1 000 étudiants suivent 2 500 cours, dont 15 p. 100 sont des étudiants étrangers, ce qui signifie que dans leur pays, ils obtiennent un diplôme d'une université canadienne reconnue avant d'arriver ici. Le reste des étudiants, c'est-à-dire l'autre 85 p. 100, suivent des cours de perfectionnement professionnel.

Mme Carol Hughes: Je vais laisser ma collègue vous poser une question avant de poursuivre.

Mme Jean Crowder: En ce qui concerne les programmes accessibles en ligne, selon un rapport de l'OCDE, sur 34 pays membres, le Canada se classe maintenant au 13^e rang pour l'accès de sa population aux services Internet à haute vitesse et il n'a cessé de chuter au classement au cours des 10 dernières années. Nous entendons constamment qu'offrir des programmes en ligne est la voie à suivre, surtout pour les régions rurales et éloignées: les gens qui y vivent ne peuvent pas se rendre sur place, mais l'accès à des services Internet à haute vitesse constitue un énorme problème pour bon nombre de ces régions.

Que constatez-vous à cet égard?

• (1600)

M. Grant Trump: C'est le cas. Nous constatons qu'il y a des problèmes, surtout dans les régions rurales et éloignées.

Lorsque nous parlons du nord du Canada et d'autres régions, il y a des problèmes...

Mme Jean Crowder: Je suis désolée, mais je dois continuer. J'habite sur l'île de Vancouver, à une heure de route au nord de Victoria. Une bonne partie de ma circonscription a accès à un réseau par ligne commutée. Il ne s'agit pas seulement des régions rurales et éloignées.

M. Grant Trump: C'est un problème, lorsqu'il est question de données techniques et que vous essayez d'attirer des gens à ce chapitre, particulièrement si le Canada veut être un chef de file et offrir des programmes sur la scène internationale en vue d'inciter des gens à venir s'installer au Canada en raison de notre système d'éducation.

M. Robert Henderson: Des recherches empiriques et allégoriques ont certainement indiqué que plus de gens utilisent les médias sociaux pour trouver un emploi et acquérir de nouvelles compétences.

Donc, à mesure que plus d'entreprises, même des petites entreprises qui essaient de préserver leurs ressources, transfèrent tout vers un moteur de recherche en ligne, je crois que ce problème, s'il persiste, ne fera que s'accroître. Il y aura encore un plus grand écart.

Mme Carol Hughes: J'ai tellement de questions à vous poser maintenant; au début, je n'étais pas certaine.

M. Grant Trump: Je peux y répondre. Choisissez-en une.

Mme Carol Hughes: J'ai 45 secondes.

En gros, j'aimerais savoir si vous pourriez nous parler des emplois peu spécialisés et du manque de volonté de payer décemment les travailleurs. Pourriez-vous brièvement nous parler des travailleurs peu spécialisés?

Il y a une pénurie de travailleurs peu spécialisés, mais il y a aussi des employeurs qui refusent d'accorder un bon salaire. Voilà pourquoi certains de ces emplois ne suscitent pas l'intérêt des gens. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Grant Trump: Selon moi, notre organisme fait une très grande différence entre une pénurie de main-d'oeuvre et une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Nous ne croyons pas qu'il y ait une pénurie de main-d'oeuvre, mais nous croyons que nous avons une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Par conséquent, les employeurs accordent un salaire inférieur aux travailleurs qui ne possèdent pas les qualifications requises, parce qu'ils les paieront pour qu'ils les acquièrent tout en travaillant.

Je m'attends à ce qu'assez rapidement le salaire grimpe, lorsque le travailleur démontre l'acquisition des compétences requises.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

Monsieur Trump, j'ai une question complémentaire.

Vous avez mentionné avoir des liens avec environ 25 universités. Voici ma question. Si vous êtes en mesure d'offrir des formations à distance pour diverses professions, croyez-vous que c'est aussi possible pour les autres?

Ensuite, avez-vous réalisé un suivi de la qualité entre les diplômés d'un programme à distance et ceux qui ont suivi le programme en classe ou dans un certain institut de formation?

M. Grant Trump: Nos partenaires dans le projet sont de grandes universités canadiennes, ainsi que plusieurs universités américaines.

Le projet débute à peine; il existe depuis seulement trois ans. Notre premier étudiant à la maîtrise a commencé sa formation l'an dernier. Nous n'avons donc pas encore délivré de maîtrises. Fait intéressant, comparativement à la première année, le nombre de demandeurs qualifiés avait doublé dès la deuxième année.

Au sein de l'industrie, on entend certainement dire qu'il s'agit d'un excellent programme et qu'il faut y participer.

En ce qui concerne la façon dont nous allons coopérer avec les autres universités, nos partenaires offrent tout simplement les cours, et nous reconnaissons les cours. Ensuite, ils font partie intégrante de nos activités. Nous utilisons une partie de l'argent pour déterminer les lacunes du programme et élaborer de nouveaux programmes pour combler ces lacunes.

Le tout se développe par lui-même, parce que nous sommes réellement un organisme sans but lucratif.

Le président: J'ai une petite question.

Procéderez-vous à des évaluations de la qualité dans l'avenir?

M. Grant Trump: Absolument. Les gens reçoivent en fait un diplôme universitaire de la Royal Roads University; c'est là que notre centre se trouve.

Le président: D'accord.

Monsieur McColeman, désolé. Allez-y.

M. Phil McColeman (Brant, PCC): En fait, monsieur le président, c'était une excellente transition, parce que j'aimerais mieux comprendre la relation avec l'éducation postsecondaire.

Vous parlez de 25 universités. Pourriez-vous nous en nommer quelques-unes?

M. Grant Trump: Il y a l'Université de Toronto, l'Université de Waterloo et l'Université de Calgary.

M. Phil McColeman: Si je m'inscrivais à des cours à distance, devrais-je payer les mêmes droits de scolarité qu'en temps normal?

M. Grant Trump: Vous paieriez les mêmes droits de scolarité que l'université demande pour suivre le cours à distance. Il n'y a aucuns autres frais additionnels pour obtenir ce diplôme.

M. Phil McColeman: Vous avez mentionné un établissement à la fin de vos commentaires. Quel est son nom?

M. Grant Trump: C'était la Royal Roads University.

M. Phil McColeman: Où cet établissement se trouve-t-il?

M. Grant Trump: À Victoria et Sidney, en Colombie-Britannique.

• (1605)

M. Phil McColeman: Monsieur Henderson, quand BIOTECana-da a-t-elle été fondée?

M. Robert Henderson: Avez-vous dit BIOTECanada?

M. Phil McColeman: Je voulais dire BioTalent Canada. Désolé.

M. Robert Henderson: Il s'agit de deux organismes différents. BIOTECanada est l'association de l'industrie de la biotechnologie. BioTalent Canada a été créé en 1997 dans le cadre de l'initiative des conseils sectoriels.

M. Phil McColeman: Sa création a-t-elle requis du financement autre que des fonds publics?

M. Robert Henderson: À l'époque, pour autant que je sache, non.

M. Phil McColeman: L'organisme a été financé par les fonds publics. Il a été fondé en tant que conseil sectoriel pour recueillir des renseignements et tenir informé le gouvernement en ce qui a trait aux besoins de l'industrie.

M. Robert Henderson: C'est certain qu'en ce qui concerne la monétisation de bon nombre des produits et des services il y avait beaucoup plus d'activités entre 1997 et 2001. Ensuite, le vent a tourné. C'était particulièrement vrai dans le cas des gens que nous essayions de courtiser, soit les étudiants et les gens sans emploi ou sous-employés, le coût des services était évidemment un obstacle. Nous pensions que plus nous leur facilitons l'accès aux produits et aux services, plus nous remplissons notre mandat.

M. Phil McColeman: Depuis cette période, soit de 1997 à aujourd'hui, avez-vous reçu du financement autre que des fonds publics?

M. Robert Henderson: Oui. Notre site d'emplois et certains de nos produits et de nos services fonctionnent selon le principe de recouvrement des coûts par utilisation.

M. Phil McColeman: Vous avez des revenus pour services rendus et recevez des paiements pour les services rendus.

M. Robert Henderson: C'est exact.

M. Phil McColeman: Quel est votre lien avec l'industrie?

M. Robert Henderson: BioTalent Canada, à l'époque de sa création, faisait partie de BIOTECanada, comme vous l'avez mentionné. Il s'agissait d'un sous-comité qui est devenu un organisme autonome. Notre conseil d'administration et nos règlements administratifs nous obligent à avoir de 15 à 18 personnes de l'industrie, des gens qui sont actifs dans le secteur et qui ont des liens directs avec l'industrie de la biotechnologie, soit le secteur où...

M. Phil McColeman: En fin de compte, il s'agit de ceux qui tirent profit de votre travail.

M. Robert Henderson: C'est peut-être le cas indirectement, mais pas directement.

M. Phil McColeman: Qui en profite directement?

M. Robert Henderson: Ce sont les gens sans emploi qui s'en cherchent un dans le domaine de la biotechnologie au Canada.

M. Phil McColeman: D'accord. Ils en tirent profit, en raison des renseignements que vous préparez à leur intention.

M. Robert Henderson: C'est exact. Nous présentons deux éléments. Tout d'abord, il y a le chemin qui présente le moins d'obstacles en vue d'avoir un emploi en biotechnologie. Nous faisons aussi beaucoup d'activités de promotion pour faire prendre conscience aux gens des possibilités de carrière dans l'industrie de la biotechnologie. Les immigrants et certains Canadiens qui n'arrivent pas à faire reconnaître leurs titres de compétences dans leur domaine ne réalisent pas souvent que la biotechnologie peut être un choix de carrière très lucratif et très productif.

M. Phil McColeman: J'essaye de bien comprendre. Vous pouvez essayer de m'aider. Je viens d'une industrie. Nous avons une association, dont les membres sont en fait les acteurs. Ce sont les joueurs mêmes qui investissent des fonds pour offrir les services dont vous venez de parler, et ce, sans recevoir de financement gouvernemental.

Votre modèle est plutôt différent. Le gouvernement se propose de fournir toutes les ressources à l'industrie.

Vous opinez de la tête comme si vous compreniez que ces deux modèles sont très différents: l'un est financé par le gouvernement et l'autre est financé par une association qui regroupe des membres de l'industrie. En vous fondant sur votre expérience, à la leur de tout cela, un modèle est-il meilleur que l'autre?

M. Robert Henderson: En ce qui concerne le modèle dans l'industrie de la biotechnologie, il y a une inégalité. Environ 20 p. 100 des entreprises dans l'industrie sont de gros joueurs, comme les entreprises pharmaceutiques, ce qui exige beaucoup d'activités de lobbying relativement aux règlements et de promotion de leur part. Voilà en grande partie ce que font les associations membres pour eux.

Les associations membres ne servent pas vraiment bien les intérêts des plus petites entreprises, qui représentent environ 80 p. 100 de l'industrie de la biotechnologie, parce que ces associations mettent vraiment l'accent sur le 20 p. 100. Donc, ce sont les entreprises qui composent le 80 p. 100 restant qui ont besoin d'aide sur le plan des ressources humaines pour combler les écarts de compétences. Voilà les entreprises qui profitent directement de nos services et qui représentent la majorité des entreprises du secteur. Elles sont également le moteur de la bioéconomie. Elles produisent les médicaments que les grandes sociétés achètent. Les autres entreprises s'associent avec elles pour faire progresser leurs travaux en R-D.

Quel modèle fonctionne? Actuellement, je dirais hors de tout doute... BioTalent Canada aurait-il dû davantage se brancher sur les associations qui dominent l'industrie? Absolument. Je crois que nous constatons que notre approche dénotait d'un manque de prévoyance.

M. Phil McColeman: Ce que vous voulez dire, c'est qu'il serait possible pour votre groupe de trouver d'autres sources de financement qui proviendraient de l'industrie.

M. Robert Henderson: Absolument. Nous regardons actuellement de ce côté, et je n'ai certainement pas voulu dire qu'il n'y avait absolument aucune chance que BioTalent Canada ou d'autres conseils sectoriels trouvent du financement. Cependant, en ce qui a trait particulièrement à la manière dont chaque conseil réduira les écarts de compétences dans son secteur, étant donné que nous n'avons plus le mandat de coopérer ou qu'on ne nous y encourage en fait plus, sauf en ce qui a trait au partage souhaitable des ressources et des compétences opérationnelles, je crois que cela peut devenir un problème pour le gouvernement et le Canada pour ce qui est de l'approche nationale concernant les compétences sectorielles sur la scène internationale.

•(1610)

Le président: Merci, monsieur McColeman. Votre temps est écoulé.

Monsieur Cuzner, vous avez la parole.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Parfait. Merci beaucoup. Je vous remercie d'avoir précisé les rôles dont M. McColeman a parlé.

Vous avez mentionné que le financement sectoriel arrivait à échéance. Vous avez dit qu'on vous a donné 18 mois pour trouver du financement, et je ne sais pas si c'est une certaine consolation pour une personne dans le couloir de la mort. Pourriez-vous nous dire ce qui se passera à court terme? Vous avez dit être sur le terrain pour trouver de nouvelles sources de revenus. Quel est le montant de votre source de revenus et quels effets cela aura-t-il à court terme?

M. Robert Henderson: Nous utilisons actuellement une approche à deux volets. Nous recevons certainement notre financement principal par l'entremise du Programme des conseils sectoriels, qui ne sera pas renouvelé. Pour ce qui est de nos études sur l'information sur le marché du travail et des produits et des outils que nous produisons, c'est rendu possible grâce au financement de projet provenant de divers ministères. Le financement provient parfois des conseils sectoriels ou parfois du PRTCE. Comme nous le croyions, Grant a accès à des sources de financement beaucoup plus diversifiées.

En ce qui concerne nos activités, la majorité d'entre elles sont mises sur la glace. Il faut les poursuivre. Par contre, il faut nous assurer qu'il y aura un organisme qui continuera d'être en mesure de réaliser de tels projets. Si nous nous rendons à l'évidence qu'il n'y

en a pas, nous devons nous assurer de mettre fin en douceur aux travaux en cours concernant la conception de propriété intellectuelle pour que les associations membres de l'industrie, par exemple, soient capables de reprendre le flambeau. Nous ne sommes pas encore rendus à cette étape et nous essayons de l'éviter.

Cependant, j'aimerais revenir à l'autre question. J'aimerais seulement aussi dire que je crois que c'est fondamental pour les conseils sectoriels que ceux qui ne sont pas branchés sur l'industrie, les associations membres et tout le reste ne survivront pas. Je ne suis pas certain que ce soit nécessairement une mauvaise chose.

M. Grant Trump: Si je peux répondre à votre question, je crois que les bénéficiaires de nos activités ne sont pas seulement au sein de l'industrie. Dans le secteur de l'environnement, nous aidons le gouvernement à élaborer de bonnes politiques publiques par l'entremise de diverses activités. Nous aidons les collèges et les universités à élaborer des programmes. Nous aidons les gouvernements provinciaux avec leur système d'éducation et nous accordons, par exemple, une reconnaissance aux écoles secondaires écologiques partout au Canada. Nous aidons les employés potentiels et la nouvelle main-d'oeuvre provenant de l'immigration ou des programmes pour les Autochtones, ainsi que les employeurs. Ils bénéficient tous de notre présence. Cela ne fait absolument aucun doute. La population bénéficie aussi de ce que nous faisons sur le plan environnemental, parce que cela garantit qu'il y aura une main-d'oeuvre qualifiée pour travailler dans ce domaine précis.

Notre organisme est légèrement différent. Il a été fondé en 1992, et nous sommes devenus autonomes en 1995. Nous avons ensuite subi de grands coups. Pour trouver des solutions aux questions de politique publique, nous recevons du financement des infrastructures. Nous croyons qu'il s'agit d'un partenariat et que l'industrie y participera.

M. Rodger Cuzner: Comme M. Henderson l'a mentionné, les gros joueurs représentent environ 20 p. 100 de l'industrie, mais il y a aussi beaucoup de PME en démarrage. Est-ce que cela...

M. Grant Trump: C'est exactement la même chose dans notre cas.

M. Rodger Cuzner: Bien. Je veux aborder un autre sujet pendant qu'il me reste du temps.

La question est pour les deux groupes. Avez-vous recours de façon plutôt importante au Système de projection des professions au Canada de RHDCC, le SPPC? L'utilisez-vous dans le cadre de votre travail? Oui?

Pourriez-vous faire des commentaires à ce sujet, parce qu'en lisant la documentation, j'ai découvert qu'on fournit des renseignements, mais qu'ils sont très généraux; il n'y a pas de ventilation selon les catégories d'ingénieurs, c'est-à-dire les ingénieurs en mécanique et les ingénieurs électriciens. Il semble y avoir un tas de renseignements très peu détaillés et il n'y a pas de ventilation par région.

Ces renseignements peuvent-ils être fournis d'une meilleure façon?

M. Robert Henderson: Essentiellement, au Canada, la bioéconomie du secteur de la biotechnologie est divisée en cinq grappes, les grappes régionales. Donc, je dirais que si vous m'aviez posé la question quand j'ai parlé...

M. Rodger Cuzner: Êtes-vous en mesure d'obtenir des renseignements? Non. D'accord.

M. Robert Henderson: Non; c'est le problème le plus important, parce qu'il ne s'agit pas seulement de cinq grappes distinctes. Souvent, elles touchent des secteurs différents. En Saskatchewan, par exemple, la grappe est fortement axée sur le secteur agroalimentaire, la biotechnologie agroalimentaire, tandis que dans le sud de la Colombie-Britannique, à Vancouver, par exemple, il s'agit de jeunes sociétés de recherche et développement sur les produits pharmaceutiques, qui sont beaucoup plus petites. C'est très différent.

Il n'y a donc pas seulement des écarts à l'échelle régionale, mais il y en a aussi, manifestement, en fonction des diverses compétences, selon les secteurs distincts de la bioéconomie.

Donc, pour répondre à votre question, oui, l'aspect régional est un de nos plus importants problèmes.

•(1615)

M. Grant Trump: L'emploi en environnement est de nature intersectorielle et multidisciplinaire. En conséquence, nous employons des gens provenant d'un large éventail de domaines: la science, le génie, la technologie, les sciences humaines et les sciences sociales, notamment des avocats spécialistes du droit environnemental, des spécialistes des sciences physiques environnementales, des scientifiques de l'environnement et des ingénieurs. Donc, obtenir ces données est extrêmement difficile et le SPPC ne permet pas de le faire. C'est pourquoi nous avons créé notre propre langage pour les différents secteurs d'emploi, ce qui est lié au champ d'activité des gens. Est-ce l'air, la terre ou l'eau? Nous examinons ces compétences multidisciplinaires.

En raison de la population relativement petite de certaines régions, il serait très difficile, à l'échelle régionale — sans parler de l'échelle provinciale —, d'obtenir des données à la fois significatives sur le plan statistique et fiables à 95 p. 100. Aussi, nous sommes si liés au cadre de réglementation que s'il y a un nouveau projet — que ce soit un projet d'extraction des ressources naturelles, un oléoduc, ce genre de choses —, une panoplie de considérations environnementales entre immédiatement en jeu, ce qui nécessite un travail considérable. Par la suite, les activités sont probablement plutôt restreintes, de sorte qu'on peut initialement employer des centaines de personnes, puis seulement quelques-unes pour poursuivre la surveillance environnementale.

Au chapitre de l'environnement, le Canada doit s'occuper des deux choses. Premièrement, nous devons réparer nos erreurs du passé, les sites contaminés, qu'il faut décontaminer grâce au PASC — le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, un programme fédéral de 3,5 milliards de dollars — et au Superfund des États-Unis. Deuxièmement, il faut décider de notre avenir par rapport aux nouvelles mesures en matière d'efficacité énergétique et aux nouvelles activités sur le plan environnemental. Bien que ces erreurs du passé demeureront, puisqu'il faudra un certain temps pour en effacer les traces, nous devons planifier en fonction de l'avenir afin de déterminer en quoi consisteront ces nouvelles activités. On parlera alors un tout autre langage.

Le président: Merci, monsieur Trump.

Votre temps est écoulé, monsieur Cuzner.

Qui est le prochain?

Allez-y.

Mme Kellie Leitch (Simcoe—Grey, PCC): Merci beaucoup d'être venus témoigner aujourd'hui. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Monsieur Trump, par rapport à votre commentaire, il y a une chose que j'aimerais préciser, aux fins du compte rendu. Dans ma vie

antérieure, j'ai été professeure dans deux universités — l'Université de Toronto et l'Université Western Ontario — et je reconnais qu'à l'extérieur de ces cercles, les gens peuvent penser qu'il faut de six à huit ans pour mettre en oeuvre des programmes, mais souvent, nous pouvons le faire dès que nous constatons qu'il y a un besoin, habituellement dans les neuf mois. Donc, je pense que le milieu universitaire peut s'adapter facilement s'il reçoit des renseignements adéquats de ses partenaires.

Monsieur Henderson, de BioTalent, cette question s'adresse à vous en particulier. Vous avez parlé brièvement de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Pourriez-vous nous dire exactement en quoi cette pénurie consiste en termes très précis — dans le secteur de l'ingénierie, on parlerait d'ingénieurs en mécanique et non seulement d'ingénieurs — et aussi nous donner la ventilation par région? D'après mon expérience au conseil d'administration de Gémome Canada et de mon expérience au sein du Conseil national de recherches, je sais qu'il y a des différences importantes. Il nous serait utile d'avoir une idée des écarts qui existent à l'échelle régionale.

Si vous avez ces renseignements, ce serait formidable. Sinon, si vous pouviez nous les fournir à un autre moment, je vous en serais reconnaissante.

M. Robert Henderson: La mauvaise nouvelle, c'est que je ne peux vous les fournir maintenant ou, plutôt, je pourrais vous en donner sous une forme ou une autre, mais ce sont des données désuètes. Cela remonte à quatre ans. La bonne nouvelle, c'est que nous menons actuellement une nouvelle étude sur le marché du travail. Il s'agit d'une étude nationale qui touche l'ensemble des secteurs et des régions dont vous avez parlé. Donc, nous aurons plus de données à cet égard d'ici la fin de l'année, mais pas assez rapidement pour que cela puisse être utile au comité.

Mme Kellie Leitch: Très bien; alors, je vais peut-être vous poser une autre question.

Pour ce qui est des programmes que vous fournissez par rapport à des compétences précises — et la liste est courte —, vous dites que vous travaillez en vous fondant sur de vieilles données, mais vous avez précédemment que vous travailliez actuellement sur des points précis. Donc, il doit bien y avoir des données qui vous orientent dans cette direction. Quels sont les programmes?

M. Robert Henderson: Parlez-vous de nos programmes actuels?

Mme Kellie Leitch: Et combien d'étudiants sont admis dans ces programmes?

M. Robert Henderson: Parlez-vous d'étudiants ou de chercheurs d'emploi? Parce qu'il y a une énorme différence.

Mme Kellie Leitch: Les deux, préférablement, parce que j'ose espérer que les étudiants décrocheraient un emploi que vous offrez dans votre secteur.

M. Robert Henderson: Oui, en effet. En ce moment, parce que nous ne sommes pas en mesure de les amener aux normes d'emploi et parce que nous devons établir un lien entre les deux, le suivi est très difficile. Nous devons à la fois inciter les chercheurs d'emploi à utiliser nos outils en ligne et s'assurer que les employeurs s'inscrivent en vue de recruter par l'intermédiaire du site. Ce qu'il faut retenir, par exemple, c'est que les gens cherchent à obtenir le titre de « BioFin prêt » et qu'ils passent l'Épreuve de compétence de BFP sur la biofabrication ou, dans le cas des immigrants et des professionnels formés à l'étranger, ils poursuivent leur formation et s'inscrivent à notre cours de langue.

Donc, il nous est impossible de faire un suivi, à moins que l'employeur n'ait utilisé notre portail.

•(1620)

Mme Kellie Leitch: À quoi ressemblent vos chiffres?

M. Robert Henderson: Ils sont exceptionnels. L'an dernier, par exemple, notre Épreuve de compétence de BFP a été téléchargée 27 000 fois.

Mme Kellie Leitch: Savez-vous combien de ces personnes ont un emploi dans ce domaine, en ce moment?

M. Robert Henderson: Non, nous ne le savons pas.

Mme Kellie Leitch: Avez-vous essayé de créer un outil pour le faire et, à votre connaissance, combien sont-ils, selon cet outil?

M. Robert Henderson: Le programme que nous avons préparé pour la biofabrication et le transfert des compétences en biofabrication n'a été mis en oeuvre qu'en février. Nous avons actuellement un outil de suivi à cet égard. En ce moment, il y a plusieurs dizaines de personnes dans le programme, mais cela n'atteindra pas son point culminant avant décembre. Cependant, tout cela sera suivi tandis que nous allons de l'avant.

Mme Kellie Leitch: Excellent.

Actuellement, il y a un domaine précis sur lequel nous menons deux études simultanément. Un des volets de notre deuxième étude porte en réalité sur l'agriculture et l'aquaculture, des secteurs sur lesquels nous ne nous sommes pas penchés autant. Lorsque vous parlez de pénuries de main-d'oeuvre qualifiée, ce ne sont pas des secteurs qui viennent à l'esprit des gens, bien qu'au Canada, dans certaines régions, il y ait des problèmes.

Selon votre analyse, où sont les possibilités de croissance dans ces secteurs? Dans quels domaines les gens ont-ils de meilleures chances d'obtenir un emploi?

M. Robert Henderson: Toutes les recherches indiquent certainement que le secteur de l'agroalimentaire est en pleine croissance. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'un des moteurs de l'économie de la Saskatchewan, particulièrement dans ces domaines.

Ce que j'ai entendu dire, surtout du point de vue des PME, est intéressant. Lorsqu'on parle de biotechnologie, on dit qu'il faut au moins avoir un diplôme en sciences, en génie ou en mathématiques, mais beaucoup de ces personnes ont des lacunes au niveau des compétences générales. Quand je dis « compétences générales », je ne veux pas que cela soit considéré comme négatif. Ce sont des emplois liés à la création d'entreprise et on peut très bien être capable de regarder dans un microscope, mais ce que cela sous-entend, c'est que les gens doivent être capables de rencontrer les investisseurs et de s'occuper de vente, de mise en marché, de production, de gestion de laboratoire, de toutes les choses qui seront très importantes dans ce genre de travail.

Je prévois une grande croissance dans ces deux secteurs, et c'est ce qu'on observe certainement au sein de nos organisations soeurs. Il y a l'agriculture, ces deux organisations, qui ont connu une forte reprise ces deux ou trois dernières années. Je devrais plutôt parler de très forte croissance depuis notre dernière enquête sur le marché du travail.

Mme Kellie Leitch: Avez-vous des programmes précis qui ciblent ces secteurs?

M. Robert Henderson: Non, pas en ce moment. Malheureusement, la biotechnologie est un secteur très vaste. Nous n'avons pas défini de secteurs précis comme le matériel médical, la nanotechnologie, l'aquaculture ou des choses du genre. Cependant, à l'avenir, pouvoir harmoniser nos programmes avec les secteurs et la recherche en émergence serait formidable. Mais pour le moment,

cela a été très difficile parce qu'on a légèrement l'impression d'être une once de beurre étalée sur un pain long d'un mille.

Le président: Merci, monsieur Henderson, c'était plutôt bien dit.

Madame Perreault, vous avez quelques questions. Allez-y.

[Français]

Mme Manon Perreault (Montcalm, NPD): Bonjour. Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Henderson.

Je vais passer du coq à l'âne, mais c'est pour mieux comprendre le sujet. Lorsqu'on parle de biotechnologie, on parle aussi d'agriculture, donc d'agronomes, de vétérinaires et d'autres encore.

Je représente la circonscription de Montcalm, au Québec, où 85 p. 100 du territoire est agricole. Dernièrement, un agriculteur m'a dit qu'il y avait une pénurie de vétérinaires et d'agronomes. Or étant donné le peu de relève dans les fermes agricoles, je me demandais si cette pénurie pourrait se transformer en surplus d'ici quelques années.

[Traduction]

M. Robert Henderson: La réponse est oui, absolument. Je suis certain d'en avoir fait sourciller plusieurs quand j'ai utilisé le mot « bioéconomie ». Le problème est que la biotechnologie touche à tant d'autres secteurs: les produits pharmaceutiques, les soins de santé, l'agriculture et — comme vous l'avez dit — la médecine vétérinaire, etc. Certains secteurs sont reconnus comme faisant partie de la bioéconomie, d'autres pas.

Quant aux surplus, si j'ai bien compris votre question, lorsque les étudiants terminent leurs études en agriculture — et certains programmes sont des études agricoles pures, etc. — y aurait-il des bassins de talents pour la biotechnologie? Est-ce là votre question?

[Français]

Mme Manon Perreault: Non. J'ai dit qu'il y avait peu de relève dans les fermes agricoles, et je me demandais si l'actuelle pénurie d'agronomes et de vétérinaires ne deviendrait pas un surplus, à un moment donné.

•(1625)

[Traduction]

M. Robert Henderson: C'est une bonne question. Un surplus de talent en biotechnologie — je suppose que c'est ce que vous dites — est possible. Je n'ai connaissance d'aucune étude qui indique qu'il y a un tel transfert direct actuellement. Je crois que ces étudiants examinent peut-être d'autres secteurs, mais je ne suis pas certain que la biotechnologie est un de ceux-là en ce moment.

À mon avis, une des choses que le secteur doit faire, c'est de se mettre beaucoup mieux en valeur comme un cheminement de carrière primaire et non secondaire, auprès des étudiants de niveau postsecondaire.

J'espère que cela répond à vos questions.

[Français]

Mme Manon Perreault: Cela y répond un peu.

Dans un autre ordre d'idées, parlons de l'industrie des courses de chevaux. Cette industrie a été très importante à une certaine époque. À l'heure actuelle, il n'y en a presque plus. Par conséquent, je suppose qu'il y a présentement un surplus de travailleurs et de vétérinaires. Tous ceux qui travaillaient en médecine vétérinaire dans ces hippodromes ont dû être déplacés. Existait-il des programmes pour les aider à se diversifier davantage?

[Traduction]

M. Robert Henderson: Non, même si je pense que votre point est fort louable. Comme je l'ai indiqué par rapport au transfert des travailleurs du secteur de la fabrication vers des emplois en biofabrication, disons que nous avons été en mesure de chercher dans divers secteurs et non seulement en biotechnologie. Les conseils des autres secteurs pourraient échanger des renseignements de façon à ce qu'on puisse voir des bassins de talents par rapport à des domaines où il n'y a pas vraiment de solution à court terme.

Par exemple, par rapport au ralentissement dans l'industrie manufacturière du sud de l'Ontario, y a-t-il d'autres secteurs vers lesquels nous pourrions procéder à des transferts, comme nous l'avons fait en biofabrication? Il faut le faire, sans aucun doute. Malheureusement, les ressources dont nous disposons pour avoir et poursuivre ce genre de discussions sont très limitées.

[Français]

Mme Manon Perreault: C'est bien.

Je veux bien comprendre. À l'heure actuelle, y a-t-il une pénurie de professionnels ou de techniciens qui travaillent en laboratoire?

[Traduction]

M. Robert Henderson: Actuellement, selon les données sur le marché du travail, on indique clairement qu'il y a des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée dans beaucoup de professions moins spécialisées — qui ne nécessitent pas une maîtrise ou un doctorat en biotechnologie —, en particulier dans le secteur de la biofabrication. Donc, pour les emplois moins spécialisés, comme dans la fabrication, c'est possible. Mais ce n'est qu'un secteur où nous avons pu nous diriger grâce aux données sur le marché du travail.

En biotechnologie, beaucoup de ces emplois sont de nature plutôt technique et demandent une grande expertise technique. Nous avons donc réussi à transférer un point commun de la fabrication vers la biofabrication. Pour ce qui est des autres, il faudra notamment une plus grande mise en correspondance des compétences et des normes professionnelles avant de pouvoir les découvrir.

[Français]

Mme Manon Perreault: Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

Ce serait peut-être le moment idéal pour suspendre la séance.

Je vous remercie tous les deux de vos exposés; merci d'avoir répondu aux questions. Merci beaucoup.

• (1625)

(Pause)

• (1635)

Le président: Reprenons.

J'aimerais discuter de deux ou trois points liés au budget avec le comité. Donc, nous leverons la séance 10 minutes plus tôt que prévu. Nous essaierons de gérer les questions en conséquence.

Aujourd'hui, nous accueillons des représentants du ministère de l'Industrie. Je crois savoir qu'ils nous présenteront un exposé.

Allez-y; ensuite, les députés de chacun des partis poseront des questions.

[Français]

M. Alain Beaudoin (directeur général, Direction générale des technologies de l'information et des communications, ministère de l'Industrie): Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Alain Beaudoin et je suis directeur général de la Direction générale des technologies de l'information et des communications. Je suis accompagné de M. Shane Williamson, directeur général de la Direction générale de la coordination de programme, Secteur science et innovation.

Mes observations d'aujourd'hui comportent deux parties. Premièrement, je présenterai un bref aperçu de l'aide fédérale apportée par l'entremise des conseils subventionnaires. Deuxièmement, je parlerai des efforts que nous avons récemment déployés dans le dossier du talent pour le secteur des technologies de l'information et des communications.

[Traduction]

Pour appuyer l'offre de talents dans tous les secteurs de l'économie, le gouvernement du Canada a mis en oeuvre plusieurs programmes pour favoriser le développement d'une main-d'oeuvre très compétente et pour soutenir les chercheurs et les étudiants de deuxième et troisième cycles, qui sont essentiels au succès dans l'économie du savoir.

Les trois conseils subventionnaires appuient un ensemble de programmes de développement des talents en recherche à l'échelon postsecondaire. De nouveaux programmes ont été créés au cours des dernières années pour aider des étudiants ou des chercheurs qui ont fait preuve d'un haut niveau de réussite scolaire et d'excellence en recherche.

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier aide les universités canadiennes à attirer des étudiants de doctorat en demande qui proviennent du Canada et du reste du monde, tandis que les Bourses postdoctorales Banting soutiennent des chercheurs postdoctoraux de premier niveau du pays et de l'étranger. D'ici quelques mois, L'hon. Gary Goodyear, annoncera les lauréats de 2012 des bourses Vanier et Banting.

D'autres investissements importants ont été faits, notamment pour établir le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), qui vise à attirer les meilleurs chercheurs reconnus internationalement et leurs équipes pour qu'ils mènent des recherches novatrices dans des établissements canadiens. Lancé en 2008, ce programme soutient actuellement, dans 13 universités, 18 titulaires de chaires qui apportent des contributions positives à la compétitivité mondiale au Canada et à son bien-être.

On a annoncé dans le budget 2011 le financement d'un nouveau concours dans le cadre du programme des CERC en vue d'attribuer 10 nouvelles chaires à des universités canadiennes. Le concours a été lancé en novembre 2011 et les nominations devraient être annoncées à la fin de 2013.

[Français]

Le programme des CERC s'inspire du succès du Programme des chaires de recherche du Canada qui permet à des établissements canadiens de renforcer leur position en tant que chefs de file mondiaux de la recherche-développement. Ensemble, ces programmes apportent plus d'avantages économiques et sociaux aux Canadiens.

De plus, le gouvernement appuie des programmes qui mettent les étudiants et les chercheurs en contact avec l'industrie, par exemple le Programme de bourses postdoctorales de R-D industrielle et le Programme de stages en R-D industrielle. Ces programmes procurent aux étudiants une expérience de recherche précieuse dans un milieu industriel. Ils permettent ainsi d'établir un pont entre le milieu universitaire et le secteur privé et de renforcer le rendement du Canada en matière d'innovation.

• (1640)

[Traduction]

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, une aide financière importante a été fournie par l'intermédiaire du Programme d'infrastructure du savoir pour la réparation, l'entretien et la construction d'installations universitaires et collégiales. En tout, 520 projets ont été financés au moyen de ce programme temporaire de 2 milliards de dollars, aidant dans les établissements d'enseignement postsecondaire à moderniser leur infrastructure et à construire de nouvelles installations. En renforçant les capacités de recherche et de formation des universités et collèges du Canada, ce programme permettra à une nouvelle génération d'étudiants d'acquérir les compétences de pointe dont ils ont besoin pour prospérer dans l'économie du savoir.

[Français]

Permettez-moi maintenant de vous parler plus particulièrement de la question du talent dans le secteur des TIC.

En 2010, le secteur des TIC est intervenu dans une mesure représentant environ 5 p. 100 du PIB canadien, a réalisé 33 p. 100 de toutes les activités en recherche-développement du secteur privé et a employé quelque 563 000 Canadiens qui ont touché des salaires 52 p. 100 plus élevés que la moyenne nationale. Pour rivaliser avec la concurrence et innover, les sociétés du secteur des TIC doivent attirer et retenir les meilleurs talents possibles.

Au cours des consultations de 2010 sur la Stratégie sur l'économie numérique du Canada et des récentes tables rondes tenues par le ministre de l'Industrie et mettant à contribution le secteur des TIC, l'industrie a souligné l'importance du talent pour ce secteur. Pour nous aider à faire la lumière sur l'offre et la demande de talents dans le domaine des TIC au Canada et pour appuyer nos travaux réalisés avec les provinces et les territoires, nous avons retenu les services du Groupe Nordicité Ltée. Entre janvier et mars de cette année, Nordicité a effectué des entrevues et un sondage en ligne auprès d'entreprises et d'association des TIC dans des grappes clés.

Même si les données que Nordicité a recueillies dans le cadre de sa recherche comportent des limites, les répondants ont souligné les pénuries actuelles et futures de talents, surtout de développeurs de médias, de programmeurs, d'ingénieurs en logiciels et d'informaticiens. L'enquête a aussi révélé la pénurie de cadres possédant au moins cinq ans d'expérience. Les répondants au sondage estimaient également que les diplômés des collèges et des universités devraient être mieux préparés au « monde réel », entre autres sur les plans des habiletés en matière de communication et de la gestion de projets. On a aussi souligné qu'ils devaient avoir le sens des affaires.

[Traduction]

Beaucoup de dirigeants de sociétés ont insisté sur le fait que le talent était « en tête » de leurs priorités et que la rapidité de l'embauche était essentielle pour suivre le rythme de l'évolution rapide de la technologie et de la concurrence à l'échelle mondiale. Cependant, ils ont mentionné que les processus d'immigration actuels prenaient trop de temps pour répondre à leurs besoins.

Plus tôt ce mois-ci, Nordicity a communiqué ces résultats lors d'une table ronde sur les talents dans le domaine des TIC, organisée par Industrie Canada. Il importe de souligner que la responsabilité en ce qui a trait aux talents pour les TIC est partagée et que, même si elle incombe principalement au milieu universitaire et au secteur privé, les gouvernements ont aussi un rôle à jouer. C'est pourquoi cette table ronde était composée de représentants de l'industrie, d'associations et du milieu universitaire ainsi que de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Les participants se sont dits d'accord avec les constatations globales du rapport et l'importance de la collaboration entre les différents paliers de gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire.

Au terme de la table ronde, les participants ont retenu cinq domaines prioritaires clés d'intervention. La première de ces priorités est d'augmenter les inscriptions dans le domaine des TIC ainsi que le taux d'obtention de diplômes des professionnels des TIC. La deuxième consiste à augmenter la collaboration entre l'industrie et le milieu universitaire pour faire en sorte que les programmes d'études soient plus pertinents et mieux adaptés aux besoins de l'industrie. La troisième priorité est de favoriser les investissements du secteur privé dans le perfectionnement des compétences des employés et l'entrepreneuriat, et de contribuer à former des dirigeants qui aideront les entreprises dans leur croissance. La quatrième priorité vise à réduire les délais dans le système d'immigration actuel afin d'attirer des travailleurs spécialisés et expérimentés.

Enfin, les participants ont convenu de la nécessité de disposer de renseignements et de données supplémentaires sur le marché du travail des TIC afin de mieux comprendre la dynamique de l'offre et de la demande.

[Français]

Monsieur le président, nous avons présenté les résultats de la table ronde aux ministres FPT du Développement économique qui se sont réunis la semaine dernière pour parler de l'économie numérique. Les ministres ont reconnu le caractère essentiel des compétences et des talents numériques pour le secteur des TIC. Ils se sont aussi engagés à collaborer avec le secteur des TIC pour trouver des solutions à ses problèmes de main-d'œuvre. Au cours des prochaines étapes, le groupe de travail FPT sur les TIC élaborera un plan d'action, de concert avec divers partenaires, pour donner suite aux priorités établies au cours de la table ronde et examiner les possibilités de collaboration.

Mon collègue et moi-même serons heureux de répondre aux questions des membres du comité.

[Traduction]

Merci.

• (1645)

Le président: Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

Pour la première série de questions, nous allons commencer par Mme Hughes.

Mme Carol Hughes: Merci beaucoup. Nous vous sommes vraiment reconnaissants du temps que vous avez pris pour venir nous expliquer ces mesures et pour faire votre exposé.

Je veux revenir sur celui-ci. Vous avez dit ce qui suit: « En tout, 520 projets ont été financés au moyen de ce programme temporaire de 2 milliards de dollars, aidant les établissements d'enseignement postsecondaire à moderniser leur infrastructure et à construire de nouvelles installations. » Pourriez-vous nous fournir des précisions sur les échéances associées à ce programme temporaire?

M. Shane Williamson (directeur général, Direction générale de la coordination de programme, Secteur science et innovation, ministère de l'Industrie): Oui. Ces projets ont été entrepris dans le cadre du Plan d'action économique du Canada qui a été annoncé dans le budget de 2009. Au début, tous les projets devaient être terminés au plus tard le 31 mars 2011 mais, comme vous vous en souvenez peut-être, l'échéance pour les projets admissibles a été reportée au 31 octobre. Voilà donc l'échéance que nous devons respecter.

Mme Carol Hughes: Sur ce, avez-vous fait un suivi pour déterminer l'étape à laquelle les projets sont rendus, et pourriez-vous me dire s'il semble que certains projets ne seront pas en mesure de respecter cette date limite?

M. Shane Williamson: Cette date limite est maintenant passée. C'était le 31 octobre...

Mme Carol Hughes: 2011?

M. Shane Williamson: Oui. Ai-je dit 2012? Si c'est le cas, j'en suis désolé.

C'était la date limite.

Mme Carol Hughes: Ils sont donc tous terminés? Les projets ont tous pris fin?

M. Shane Williamson: Les projets qui ont tiré parti de la prolongation devaient nous fournir tous leurs rapports vérifiés et leur déclaration de quasi-achèvement des travaux avant la fin de janvier. Parmi les 520 projets, 189 se sont poursuivis après la date d'échéance initiale. Par conséquent, nous sommes toujours en train d'examiner leurs états financiers vérifiés, etc.

Le gouvernement planifie de produire dans les mois à venir un rapport global portant sur le Plan d'action économique. Nous collaborons également avec nos collègues d'Infrastructure Canada qui ont contribué à la mise en oeuvre d'une grande partie des projets grâce au Fonds de stimulation de l'infrastructure, et nous rendrons compte globalement de l'incidence des projets et des résultats obtenus.

Mme Carol Hughes: D'accord. Donc, tous ces renseignements ne sont pas disponibles en ce moment?

M. Shane Williamson: C'est exact.

Mme Carol Hughes: D'accord. De plus, au terme de la table ronde, vous avez formulé ce que nous pourrions appeler des recommandations. Compte tenu de celles-ci et des pénuries de main-d'oeuvre auxquelles nous faisons face, quelle est la meilleure façon, à votre avis, de résoudre ces dernières.

Nous savons que beaucoup de gens sont toujours au chômage. Je sais qu'on nous a dit encore et encore qu'il était nécessaire de simplifier l'immigration afin d'aider les gens à venir au Canada et à intégrer la population active. Je me demande si vous pouvez nous en dire un peu plus sur ce qu'il faut faire, selon vous, pour régler ces pénuries de main-d'oeuvre.

M. Alain Beaudoin: Merci.

En ce qui concerne votre question, les participants à la table ronde se sont entendus pour distinguer cinq domaines dans lesquels, selon eux, tous les partenaires devaient intervenir pour régler la situation. Comme je l'ai mentionné, ils voulaient tout d'abord s'employer à accroître avec le temps le taux d'inscription à l'université et d'obtention de diplômes. Il ne s'agit pas là d'une priorité à court terme. Le milieu universitaire et l'industrie devront collaborer étroitement pour résoudre ce problème.

Deuxièmement, ils désiraient accroître la collaboration entre le milieu universitaire et l'industrie afin d'améliorer les programmes d'études et de veiller à ce qu'ils répondent davantage aux besoins de l'industrie, qui changent constamment en raison des innovations technologiques et de divers facteurs externes.

Troisièmement, ils voulaient s'employer à améliorer continuellement la formation en cours d'emploi, parce que les entreprises avaient le sentiment qu'il était vraiment important de poursuivre cette formation afin d'améliorer la compétitivité de leurs employés et de leur permettre de progresser au même rythme que les changements technologiques et de continuer à innover.

Quatrièmement, ils souhaitaient améliorer l'immigration et accélérer l'entrée des travailleurs étrangers au Canada.

Le cinquième domaine était lié à la question des données. Cette question est très complexe en ce qui concerne le secteur des TIC et d'autres secteurs. Dans notre cas, il y a divers sous-secteurs. La situation varie de l'un à l'autre — les problèmes que rencontre l'industrie des médias numériques diffèrent de ceux qu'affronte l'industrie de l'équipement de télécommunication.

Les intervenants ont reconnu que ce problème était complexe et que, pour aller de l'avant, il fallait que tous collaborent. Par conséquent, c'est ce que nous allons faire au cours des prochains mois.

• (1650)

Mme Carol Hughes: D'après d'autres aspects des études, nous avons entendu parler de l'accès à Internet — juste avant votre exposé ainsi que dans le cadre de diverses séances de comité auxquelles j'ai participé. Comme je viens de l'industrie, je me demande s'il y a un mouvement visant à satisfaire la nécessité d'avoir un meilleur accès à Internet. Il y a encore beaucoup de gens qui n'ont pas accès à un service Internet haute vitesse.

M. Alain Beaudoin: Je ne suis pas un expert dans le domaine d'Internet haute vitesse. Aujourd'hui, en ce qui concerne le secteur des TIC, c'est une question de technologie. Vous avez parlé des pénuries. Au bout du compte, dans notre cas, nous examinons les données.

Comme je l'ai mentionné, nous pensons que nous devons déployer davantage d'efforts et collaborer avec divers partenaires afin d'avoir une meilleure idée à l'avenir de la dynamique de l'offre et de la demande. Nous avons l'impression de ne pas avoir suffisamment de données pour nous permettre de cerner précisément les besoins.

Le président: Merci, madame Hughes.

Nous allons passer à M. Mayes.

M. Colin Mayes (Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président. Je remercie également les témoins de leur présence.

J'ai vraiment apprécié vos exposés. Les paroles qui m'ont frappé concernent l'acquisition de compétences ancrées dans la réalité, comme la communication, la gestion de projets, le sens général des affaires.

Plus tôt, certains témoins ont déclaré qu'il n'y avait pas de pénurie de main-d'oeuvre, mais plutôt une pénurie de compétences. Compte tenu de certains des travailleurs qui, selon moi, seront en demande dans les années à venir, je pense que nous devrions, entre autres, examiner les secteurs et déterminer comment nous pourrions faire mieux les choses avec beaucoup moins de gens.

J'ai également été impressionné par le deuxième argument que vous avez fait valoir, à savoir qu'il fallait accroître la collaboration entre l'industrie et le milieu universitaire afin de veiller à ce que les programmes d'études soient plus pertinents et adaptés aux besoins actuels de l'industrie.

Je suis originaire de la Colombie-Britannique et, de nos jours, une scierie qui employait auparavant 125 personnes peut rouler avec 30 employés, parce que des programmes informatiques automatisent l'empilage du bois, sa coupe, etc. Mentionnez-vous aux employeurs les relations qu'entretiennent divers secteurs avec nos universités et le fait que l'automatisation et l'innovation fournissent des moyens de réduire le nombre de personnes dont l'industrie a besoin?

M. Alain Beaudoin: Je ne peux pas répondre à votre question directement, mais je peux évoquer de nouveau la raison pour laquelle la table ronde a signalé cela comme un problème de base. En raison de la nature du secteur des TIC, de l'évolution rapide de la technologie, de la concurrence mondiale et de la convergence de ce qu'on appelait traditionnellement le matériel et le logiciel, l'industrie trouve que les diplômés d'aujourd'hui possèdent de bonnes compétences techniques, mais qu'ils ont besoin de ce que certaines personnes qualifient de compétences générales, comme la capacité de travailler en équipe, de meilleures aptitudes à communiquer et une meilleure compréhension de la dynamique mondiale ou commerciale. C'est ce à quoi ils ont fait allusion.

Un certain nombre d'universités et de collèges travaillent étroitement avec l'industrie afin de discerner ses besoins, mais les participants à la table ronde avaient le sentiment que ce dialogue avait besoin d'être amélioré. C'est une initiative que le milieu universitaire et l'industrie entreprendront.

M. Colin Mayes: La capacité de résoudre des problèmes est-elle communiquée? Des universitaires collaborent-ils avec les membres d'une certaine industrie? Ces gens apprennent-ils à travailler en équipe afin de trouver des solutions — en matière de fabrication ou d'extraction des ressources — qui rendraient l'industrie plus concurrentielle et réduirait son exigence en main-d'oeuvre? Avez-vous la capacité de faire cela avec les divers secteurs?

• (1655)

M. Alain Beaudoin: Je ne pense pas que nous avons la capacité d'accomplir ce genre de travail avec les divers secteurs mais, à mon avis, vous faites allusion, dans une certaine mesure, à la nécessité pour les industries de devenir de plus en plus concurrentielles et innovatrices. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du budget de l'année dernière, le gouvernement a lancé le Programme d'adoption des technologies numériques. Celui-ci fournit un mentorat et des conseils qui permettent aux entreprises d'adopter et d'utiliser plus de TIC afin d'accroître leur compétitivité et leur capacité d'innover. De plus, la BDC a mis de côté 200 millions de dollars qu'elle peut prêter aux petites et moyennes entreprises afin de les aider à acquérir le matériel dont elles ont besoin pour devenir plus concurrentielles.

M. Colin Mayes: Les membres de notre caucus de la Colombie-Britannique ont rencontré des représentants de l'Association minière du Canada et leur ont demandé quelle était leur principale priorité, et ils ont répondu qu'ils aimeraient trouver 3 000 travailleurs dès

maintenant. Nous avons donc besoin d'un plus grand nombre de travailleurs. Avez-vous des mesures à proposer pour favoriser le transfert de compétences d'une région à l'autre? Le secteur minier de la Colombie-Britannique et de l'Ontario ont besoin d'employés, tout comme le secteur pétrolier et gazier de l'Alberta. Lorsque nous nous efforçons d'utiliser nos ressources humaines nationales pour répondre à ces besoins, mettons-nous l'accent sur diverses régions?

M. Alain Beaudoin: Je pense que vous posez là une question très importante, mais je dirais qu'elle dépasse mes connaissances. Je vous encouragerais à inviter mes collègues de RHDCC qui pourraient contribuer à répondre à votre question.

M. Colin Mayes: Merci.

Le président: Vous avez obtenu une réponse.

Madame Crowder.

Mme Jean Crowder: Je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de comparaître devant le comité aujourd'hui.

Avez-vous analysé l'industrie elle-même, ou les employeurs? Savez-vous, par exemple, quel pourcentage d'employeurs dirigent de petites et moyennes entreprises?

M. Alain Beaudoin: Voulez-vous dire dans le secteur des TIC?

Mme Jean Crowder: Oui.

M. Alain Beaudoin: Oui. Nous savons que le secteur des TIC englobe environ 32 000 entreprises canadiennes, dont à peu près 83 p. 100 emploient moins de 10 personnes.

Mme Jean Crowder: D'accord. Cela revêt une grande importance, car les représentants de BioTalent Canada qui ont comparu devant nous ont déclaré que 80 p. 100 de leurs employeurs géraient de petites et moyennes entreprises et qu'ils disposaient de beaucoup moins de ressources pour offrir de la formation en cours d'emploi et tous les avantages de ce genre.

Compte tenu de cela... Je vais aborder cette question d'une manière détournée. Nous avons entendu plus tôt qu'il n'y avait pas de pénurie de main-d'oeuvre, mais plutôt une pénurie de compétences. Nous savons, bien entendu, que le taux de chômage varie de 5 à 8 p. 100 selon la région du Canada où l'on vit. Parfois, le taux est même plus élevé.

Donc, des travailleurs sont disponibles, mais ils ne possèdent simplement pas les compétences recherchées. Industrie Canada a-t-il envisagé des mesures pour éliminer ce déséquilibre entre la main-d'oeuvre disponible et les compétences requises?

M. Alain Beaudoin: Je vous remercie de votre question. Elle est excellente.

Dans le cas des efforts que nous déployons, nous avons mis l'accent sur ce que nous appelons les professionnels des TIC...

Mme Jean Crowder: Je présume que ces professionnels doivent être titulaires d'une sorte ou d'une autre...

M. Alain Beaudoin: De diplômés universitaires.

Mme Jean Crowder: Donc, vous n'examinez pas les travailleurs qui ont une 12^e année ou moins...?

M. Alain Beaudoin: Non, parce que, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, le secteur des TIC réalise un tiers de tous les travaux de recherche et de développement du secteur privé. Pour soutenir la concurrence et innover, les entreprises de ce secteur doivent accomplir à l'avenir des travaux de recherche et de développement. Par conséquent, nous recherchons le genre de professionnels et de talents dont elles auront besoin pour entreprendre ce genre de travaux futurs. C'est la raison pour laquelle nous avons examiné précisément la question des professionnels des TIC.

Mme Jean Crowder: En ce qui concerne les TIC et ses professionnels, nous savons que ce secteur évolue rapidement. De nos jours, il est possible qu'au moment d'obtenir un diplôme de premier cycle ou de cycle supérieur, celui-ci soit déjà désuet. Ces diplômés ont évidemment des compétences transférables parce qu'ils sont spécialisés dans les TIC, mais la technologie évolue très rapidement. Industrie Canada et l'industrie envisagent-ils d'adopter d'autres approches ou d'exiger d'autres niveaux d'instruction?

• (1700)

M. Shane Williamson: Je peux répondre partiellement à cette question. Une grande partie de mon travail se fait auprès des conseils subventionnaires: le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et le Conseil de recherches en sciences humaines. Évidemment, nous nous efforçons toujours de respecter le champ de compétence fédérale, alors, notre mandat consiste véritablement à nous concentrer sur la recherche. Alors, nos programmes dans ces domaines ciblent vraiment les étudiants diplômés — au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Mais pour répondre à votre question, il y a un certain nombre de programmes de stages qui ont véritablement un double objectif. Le premier est de démontrer à l'industrie la valeur des personnes hautement qualifiées, qu'elles soient au niveau de la maîtrise, du doctorat ou même des études postdoctorales, dans certains cas. Mais également, ils servent à encourager les étudiants, à démontrer qu'il y a une autre possibilité qu'une carrière universitaire. Nous constatons souvent que les gens qui sont dans la filière universitaire ont tendance à vouloir y demeurer, et nous essayons simplement, par ces programmes, de montrer qu'il existe des occasions.

Mme Jean Crowder: Combien de stagiaires subventionnez-vous?

M. Shane Williamson: C'est variable. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie possède une série de programmes. Les bourses d'études supérieures sont destinées aux étudiants diplômés; elles sont d'une durée de un à trois ans, mais les étudiants doivent passer de 20 p. 100 de leur temps sur place, dans les locaux de l'entreprise qui les parraine. L'an dernier, on a attribué 150 bourses de ce type. À la...

Mme Jean Crowder: Connaissez-vous le pourcentage des étudiants qui sont inscrits dans ces programmes?

M. Shane Williamson: Je suis désolé, quels programmes?

Mme Jean Crowder: Eh bien, dans le cas de ces 150 bourses, je suppose qu'on trouve une variété de disciplines.

M. Shane Williamson: Je n'ai pas la ventilation par discipline, mais nous pourrions...

Mme Jean Crowder: Voici ce que je veux savoir. Si vous attribuez 150 bourses, quelle est la population totale des étudiants admissibles?

M. Shane Williamson: Oui. C'est une bonne question.

Mme Jean Crowder: Si c'est 1, 0,5 ou 0,25 p. 100, ce n'est pas très significatif. Mais si c'est 20 p. 100, c'est significatif pour tout le monde.

M. Shane Williamson: Ce ne serait pas 20 p. 100.

Mme Jean Crowder: J'en suis certaine.

M. Shane Williamson: Je peux m'efforcer d'obtenir cette information.

Je crois comprendre également que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie comparaitra au cours des prochains jours. Je peux prévenir ces gens.

Mme Jean Crowder: Ce serait utile, parce que, souvent, l'un des défis pour les étudiants diplômés, c'est qu'ils n'ont pas d'expérience de travail.

Étant donné qu'il s'agit d'un secteur qui évolue très rapidement et où, je suppose, les marges de profit sont toujours une préoccupation, c'est un défi pour ces entreprises que d'embaucher des étudiants qui n'ont pas d'expérience de travail parce qu'il leur faut un certain temps pour devenir productifs.

M. Shane Williamson: C'est exactement la raison pour laquelle il s'agit d'un programme de jumelage. Le conseil subventionnaire fournit un certain financement pour appuyer les activités de l'étudiant diplômé, mais l'entreprise doit également fournir un soutien financier ou en nature pour démontrer son engagement.

Mme Jean Crowder: Est-ce que mon temps est écoulé?

Le président: Oui, c'est le cas. Vous l'avez dépassé d'une minute.

Monsieur Daniel.

M. Joe Daniel: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci aux témoins.

J'ai une question intéressante que vous pourriez m'aider à comprendre. Dans votre déclaration, vous avez parlé d'attirer des chercheurs de calibre international d'ici au Canada, mais ma question, pour inverser le problème, c'est comment appuyons-nous les chercheurs canadiens pour qu'ils deviennent ces talents de renommée internationale?

Il s'agit d'appuyer, en particulier, des initiatives comme le CERN en Suisse et de travailler avec eux pour devenir un membre associé du CERN, de sorte que nous puissions placer là-bas nos meilleurs talents canadiens pour qu'ils acquièrent une partie de cette expérience internationale ou qu'ils soient à la fine pointe de la technologie, et qu'ils deviennent justement certains de ces chefs de file mondiaux, mais des chefs de file canadiens.

M. Shane Williamson: Dans sa déclaration liminaire, Alain a fait allusion aux Chaires d'excellence en recherche du Canada, mais il y a également le Programme de chaires de recherche du Canada, qui fournit des fonds pour quelque 2 000 chercheurs universitaires partout au Canada en deux niveaux.

Pour répondre à votre question sur la façon dont il est conçu, il y a un niveau un, qui fournit du financement sur une période allant jusqu'à cinq ans pour les chercheurs émergents — ils n'ont pas besoin d'avoir des antécédents solides, il s'agit simplement de chercheurs prometteurs. Et ensuite, il y a les chaires de niveau deux, qui concernent des chercheurs établis dont les antécédents sont très solides.

Alors, nous faisons cela par l'intermédiaire des conseils subventionnaires — c'est un programme géré par les trois principaux conseils subventionnaires.

Vous avez fait allusion au CERN. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Conseil national de recherches, apporte une contribution substantielle à TRIUMF. Le travail se fait à l'UBC, mais de nombreuses universités participent à ce programme. Dans le cadre de cette contribution, TRIUMF donne à nos chercheurs universitaires la possibilité de collaborer également avec les chercheurs du CERN.

• (1705)

M. Joe Daniel: Je cherchais plus précisément à savoir... Je pense qu'il y a une occasion en ce moment de devenir membre associé du CERN dans le cadre de son programme international, dont une partie substantielle du financement est utilisée au Canada. Je me demande, en fait, si c'est quelque chose que votre ministère appuie, ou quel ministère appuierait cela.

M. Shane Williamson: Je crois que c'est quelque chose qui est à l'étude et il s'agit d'une décision qui, en fin de compte, revient aux ministres.

M. Joe Daniel: Très bien. À votre avis, de quelles façons le gouvernement fédéral pourrait-il encourager les jeunes gens à faire carrière dans les domaines qui font actuellement l'objet d'une pénurie?

M. Alain Beaudoin: Concernant votre question — et je vous en remercie —, j'ai dit dans ma déclaration que la question du talent est une responsabilité partagée. L'industrie et les associations et les établissements postsecondaires collaborent dans le cadre de la Coalition canadienne pour une relève en TIC. Ce que la coalition tente de faire, c'est d'encourager les jeunes Canadiens à s'inscrire dans ces domaines d'études pour qu'ils acquièrent la passion pour ces domaines et qu'ils comprennent les paramètres.

RHDCC fournit des fonds à cette coalition afin de promouvoir le choix de ces professions auprès des étudiants. Peut-être pourriez-vous inviter la Coalition canadienne pour une relève en TIC pour discuter de ce qu'elle perçoit comme les pratiques exemplaires et les occasions à faire connaître aux jeunes Canadiens, parce qu'elle a de l'expérience à cet égard.

M. Joe Daniel: Une des choses auxquelles certains jeunes Canadiens doivent certainement faire face, même après avoir obtenu leur diplôme, c'est d'obtenir cette première expérience et d'être guidés dans un poste. Y a-t-il des initiatives à cet égard?

M. Shane Williamson: Oui. J'ai parlé des stages et, encore une fois, ils sont axés davantage sur les étudiants diplômés. Mais par exemple, le Conseil national de recherches possède un Programme emploi jeunesse et il met à la disposition des petites et moyennes entreprises une certaine aide financière leur permettant d'embaucher des étudiants de niveau postsecondaire pour travailler sur certains de leurs programmes de technologie. Alors, des programmes de cette nature sont en place.

M. Joe Daniel: Sont-ils d'une taille suffisante? Nous avons beaucoup de diplômés qui sortent des écoles chaque année, mais si vous n'avez que cinq places...

M. Shane Williamson: Nous y consacrons 25 millions de dollars par année.

M. Alain Beaudoin: Si vous le permettez, pour compléter la réponse de Shane, un certain nombre d'universités possèdent des programmes coopératifs également, et un certain nombre d'entreprises dans l'industrie sont de grandes utilisatrices de ces programmes co-op, et ils semblent bien fonctionner.

Il y a de bonnes pratiques. Par exemple, l'Université de Waterloo et l'Université de Sherbrooke mettent beaucoup d'accent sur ces

programmes co-op, parce qu'elles reconnaissent les avantages de ces programmes tant pour les étudiants que pour l'industrie.

M. Joe Daniel: Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous là-dessus. J'ai suivi un programme semblable. Mais dans ma circonscription, j'ai beaucoup d'étudiants qui demandent qu'on leur donne quelque chose à faire et c'est un défi, surtout lorsque vous arrivez sans grande expérience dans votre programme menant à un grade.

Merci.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci.

Monsieur Cuzner.

M. Rodger Cuzner: Merci beaucoup, monsieur le président. Messieurs, merci de votre présence aujourd'hui.

J'ai trois fils âgés de 19 à 24 ans, alors, ma question peut paraître un peu intéressée — je veux qu'ils sortent de ma liste de paye pour qu'ils se retrouvent sur celle de quelqu'un d'autre —, mais je vais poser cette question au nom des quelque 15 p. 100 des jeunes Canadiens qui se retrouvent sans emploi. Il y a une donnée statistique encore plus alarmante, à savoir le nombre de ceux qui se retirent complètement de la main-d'oeuvre active. Je pense que tout le monde autour de cette table sait qu'il y va de l'intérêt de tous que nous fassions tout ce qui est possible, et que nous fassions toutes les suggestions possibles, pour combler cet écart.

Ceci dit, comme Jean l'a dit dans ses observations, et M. Daniel également, le mentorat et l'expérience de travail sont des éléments clés de cette question, et je pense que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans le mentorat. Je sais qu'une des grandes occasions qui s'offrent, c'est par l'intermédiaire de l'expérience acquise dans le cadre des emplois d'été, par l'intermédiaire du fédéral, mais nous voyons qu'entre 2006 et 2011, dans le cadre du Programme Expérience emploi été, Industrie Canada n'a pas dépensé 25 p. 100 du budget annuel attribué pour les emplois d'été.

Pouvez-vous nous expliquer comment cela a-t-il pu arriver?

• (1710)

M. Alain Beaudoin: Nous ne sommes pas au courant des détails de cette question, alors, nous allons prendre note de la question et nous allons vous fournir une réponse plus tard, si tel est le désir du comité.

M. Rodger Cuzner: Vous savez, je suis préoccupé du fait qu'entre 2006 et 2011, seulement au titre du Programme Expérience emploi été, plus de 11 millions de dollars ont été retournés — plus de 26 p. 100 — et au titre du Programme Objectif carrière, juste un peu moins de 4 millions de dollars.

Si nous faisons de beaux discours, je pense que nous voulons également faire de notre mieux. Alors, 25 p. 100 de l'enveloppe budgétaire, lorsque nous cherchons à...

Le président: Monsieur Cuzner, si vous le permettez, je pense qu'il aurait été préférable de poser ces questions aux fonctionnaires de RHDCC, étant donné que ces programmes...

M. Rodger Cuzner: Non, ils sont liés à l'emploi chez Industrie Canada

Le président: Industrie Canada? Très bien.

Est-ce exact?

M. Alain Beaudoin: Nous allons faire des vérifications concernant les détails.

Le président: Oui, mon impression serait qu'il est probablement...

M. Alain Beaudoin: Moi aussi, mais nous allons vérifier.

Le président: Si cela relève de votre ministère, alors, nous nous attendons à avoir une réponse. Si ce n'est pas le cas, je pense qu'il serait préférable de poser la question à Ressources humaines.

M. Rodger Cuzner: Cette déconnexion, c'est ce que vous vivez. Où les choses dérapent-elles? Nous avons entendu des groupes des Premières nations et certaines entreprises dire qu'ils essaient de créer des occasions dans le Nord et qu'ils se concentrent maintenant — et ils ont rajusté leur tir au cours des dernières années — sur le fait d'amener les écoles publiques à partager de l'information avec les jeunes des collectivités des Premières nations au sujet des occasions qui existent et pour les préparer aux carrières de demain.

Avez-vous une idée où se situe la plus grande difficulté pour ce qui est de rejoindre les jeunes Canadiens? Est-ce par l'intermédiaire des écoles publiques que nous pouvons les sensibiliser à ces occasions? Est-ce par l'intermédiaire des occasions de formation dans les établissements postsecondaires, ou par l'intermédiaire du mentorat?

Savez-vous où il y a des difficultés et savez-vous où il y a des difficultés que nous ne cherchons pas à résoudre?

M. Alain Beaudoin: Je vous remercie de votre question.

Je pense que la réponse à cette question serait très complexe et j'ai l'impression que nous n'avons pas de réponse, sinon de dire que dans notre cas, en ce qui concerne le secteur des TIC, nous avons estimé que nous avons besoin d'une table ronde sur les TIC avec les divers intervenants pour déterminer les priorités pour l'avenir. J'ai parlé des cinq priorités plus tôt et nous avons l'intention d'agir et de travailler avec les divers partenaires dans les mois à venir.

En ce qui concerne votre question précise, à savoir ce qui serait nécessaire pour convaincre les enfants d'adopter les nouvelles professions ou les enthousiasmer à propos de ce qui doit être fait, je pense que c'est une question sur laquelle beaucoup de gens se penchent. Comme je l'ai dit à un membre du comité un peu plus tôt, si vous voulez savoir ce qu'a fait la Coalition canadienne pour une relève en TIC, et ce qu'elle fait à l'heure actuelle avec l'industrie et le milieu universitaire pour accroître la sensibilisation et intéresser les jeunes, je recommanderais que vous l'invitez pour qu'elle vienne vous parler de son expérience et de son point de vue.

M. Shane Williamson: De plus, dans notre domaine, avec les conseils subventionnaires, nous nous concentrons sur ce que nous appelons les disciplines STIM: les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Le Conseil en sciences naturelles et en génie possède un programme, de petite taille peut-être, — 3 millions de dollars par année —, le programme PromoScience, qui vise à accorder du financement à des organismes qui essaient de susciter de l'intérêt chez les jeunes. Il y a des programmes pour les jeunes défavorisés, mal desservis ou démunis, par exemple, des programmes pour fournir de l'information aux enseignants de la maternelle à la 12^e année.

Mais nous avons décelé des problèmes, si vous voulez, à chaque étape. À un stade précoce, il s'agit de s'assurer que les jeunes enfants ont un intérêt dans le domaine des STIM. De plus, une fois que vous arrivez au niveau universitaire, nous nous assurons que les jeunes sont intéressés à travailler avec l'industrie, en particulier, à travailler sur les problèmes de l'industrie.

• (1715)

Le président: Merci, monsieur Williamson. Votre temps est écoulé.

Nous devons terminer un peu plus tôt, mais je crois comprendre que Mme Perreault a une question à poser.

Si c'est le cas, allez-y.

Si vous avez une question après, nous pouvons certainement nous en accommoder.

[Français]

Mme Manon Perreault: Merci.

Bonjour. Je vous remercie d'être ici.

J'ai quelques questions qui portent sur les personnes handicapées.

Avez-vous adopté des mesures pour inciter davantage les personnes handicapées à s'intéresser au domaine des technologies de l'information?

M. Alain Beaudoin: C'est une très bonne question.

Je ne sais pas si un effort particulier a été fait à cet égard, mais je sais que des efforts sont faits dans différents ministères pour s'assurer que ces gens ont accès à l'information dont ils ont besoin. Toutefois, je ne sais pas ce qu'il en est des professions auxquelles vous faites référence.

Mme Manon Perreault: Dans un même ordre d'idées, lors de votre introduction, vous avez parlé de programmes de stages. Un certain montant de ce fonds est-il réservé aux personnes handicapées?

[Traduction]

M. Shane Williamson: Pas à ma connaissance, mais nous pourrions vérifier.

[Français]

Mme Manon Perreault: J'ai une dernière question.

Le Canada accuse-t-il un retard dans le domaine des technologies de l'information, par rapport aux États-Unis?

M. Alain Beaudoin: À quel domaine faites-vous référence précisément?

Mme Manon Perreault: Je parle de l'informatique et de ce domaine.

M. Alain Beaudoin: Parlez-vous de l'adoption et de l'utilisation des TIC?

Mme Manon Perreault: Oui.

M. Alain Beaudoin: Je ne suis pas expert dans ce domaine, mais différentes analyses ont démontré que les entreprises canadiennes ont un taux d'adoption et d'utilisation des TIC inférieur à celui des compagnies américaines, ce qui a une incidence sur leur compétitivité et leur productivité.

C'est un fait et c'est pourquoi, comme je le mentionnais plus tôt, le gouvernement a investi dans les programmes dont j'ai parlé. En effet, on vise à permettre aux petites et moyennes entreprises de recevoir des conseils leur permettant de trouver des moyens pour augmenter leur utilisation des TIC.

C'est aussi pourquoi la BDC a mis de côté 200 millions de dollars. Cela a pour but d'appuyer les efforts de ces petites et moyennes entreprises en vue d'adopter davantage les technologies de l'information, de façon à augmenter leur productivité et leur compétitivité.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je crois comprendre, monsieur Butt, que vous avez une question urgente.

M. Brad Butt (Mississauga—Streetsville, PCC): Je ne dirais pas qu'elle est urgente, monsieur le président, mais je voulais remercier ces messieurs de leur présence.

Je veux simplement creuser davantage ce que vous avez indiqué dans votre exposé comme étant la troisième priorité de la table ronde. On dit ici que la troisième priorité est de favoriser les investissements du secteur privé dans le perfectionnement des compétences des employés et l'entrepreneuriat et de contribuer à former des dirigeants qui aideront les entreprises dans leur croissance.

Pouvez-vous être un peu plus explicite à ce sujet?

Je suppose que ce qui me pose une difficulté ici, c'est le rôle du gouvernement et le rôle du secteur privé. C'est lui qui obtient les employés qualifiés ou qui aide à améliorer les compétences des employés pour que cela profite aux entreprises, pour les aider à faire de l'argent. Alors, ma préoccupation, alors que je siège à titre de député qui travaillait dans le secteur privé avant d'arriver ici, quel est le rôle réel du secteur privé dans tout cela, lorsqu'il dit que l'investissement du secteur privé et le perfectionnement des compétences des employés sont une priorité pour lui? Qu'est-ce que cela signifie exactement? Ou comment interprétez-vous cette priorité qui figure dans votre exposé aujourd'hui?

M. Alain Beaudoin: Dans l'avenir, nous allons travailler avec les divers intervenants pour déterminer ce qui peut être fait à court et à moyen terme. Une partie des conclusions qui sont ressorties de notre travail avec Nordicité, et nous estimons que c'était quelque chose de positif, c'est que les entreprises elles-mêmes investissaient beaucoup d'efforts et de ressources dans la formation en cours d'emploi parce qu'elles ont reconnu qu'il s'agissait d'une nécessité pour pouvoir suivre le rythme des changements technologiques et pour augmenter leur compétitivité.

Alors, en ce qui concerne l'avenir, la responsabilité première repose sur le secteur privé. Au fur et à mesure que nous allons travailler avec les différents partenaires, nous allons devoir déterminer qui fait quoi. Mais je pense que c'était peut-être pour déterminer également quelles sont les pratiques exemplaires, parce qu'il y a des entreprises qui ont beaucoup de succès à ce chapitre et, en même temps, à la table ronde, l'industrie a affirmé qu'il s'agissait d'une nécessité. C'est une nécessité, à notre point de vue, pour pouvoir réussir dans l'avenir. Alors, comme je l'ai dit, c'est une question complexe.

• (1720)

Le président: Merci beaucoup de votre exposé.

Avez-vous une question rapide? Certainement, allez-y.

Mme Kellie Leitch: Monsieur, je ne voudrais certainement pas dépasser mon temps ou outrepasser quoi que ce soit.

J'ai tout simplement une question rapide à poser. Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre exposé. Je suis nouvelle au Parlement.

Je sais qu'Industrie Canada a mené certains programmes qui aident essentiellement les universitaires à commercialiser un produit. Je pense qu'il y avait toutefois un obstacle à surmonter, et vous en avez parlé, monsieur Beaudoin, il s'agit des lacunes dans les compétences générales. Ces universitaires ont-ils les compétences voulues pour commercialiser leurs produits?

J'aimerais avoir un bref commentaire de votre part à ce sujet. Faut-il toute une nouvelle série de compétences et faut-il former tout un nouveau groupe de gens pour passer de la théorie à la pratique, dans mon secteur des professionnels de la santé ou dans d'autres secteurs?

Ou bien, devrions-nous former les gens qui sont déjà dans ce secteur? Je ne sais pas si vous avez une réponse à cette question. Avez-vous des programmes axés sur le sujet, qui nous permettraient de répondre à cette question?

M. Shane Williamson: Le meilleur exemple de ce genre de programmes est, je crois, les Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises. Il y en a actuellement 22 dans l'ensemble du pays, qui ont été financés à hauteur de 15 millions de dollars, non pas pour appuyer la recherche, mais pour appuyer toutes les activités entourant l'implantation sur le marché — et non pas seulement au plan de la commercialisation, mais aussi au plan de l'influence dans le domaine de la santé.

Il s'agit d'un programme relativement nouveau et riche en exemples. Le groupe est très diversifié et nous apprenons beaucoup de choses sur les types d'approches utiles ou non. L'étape la plus difficile est de rassembler le groupe de directeurs capables de déterminer si un concept tient debout dans un contexte industriel. Un concept peut en effet être très intéressant et découler d'une recherche de pointe sans qu'il y ait de marché pour cela. C'est là le défi. Mais ce que ces centres apportent, ce sont toutes les autres compétences que n'aurait peut-être pas les universitaires — même s'il y a toujours des exceptions — telles que la capacité d'élaborer des plans d'affaires et de commercialisation, voire de trouver les capitaux à risque pour financer l'étape suivante. Il s'agit donc, si vous voulez, d'expériences que nous menons pour trouver les types d'approches susceptibles de mettre en marché les découvertes universitaires.

Mme Kellie Leitch: Ils créent donc de nouveaux emplois plutôt que de simplement fournir une nouvelle gamme de compétences aux universitaires.

M. Shane Williamson: C'est exact. Ils leur offrent les compétences dont ils ont besoin.

Mme Kellie Leitch: Très bien, merci.

Le président: Merci.

Merci beaucoup de votre exposé.

Si la question que M. Cuzner a posée relève d'Industrie, nous attendrons une réponse. Si la réponse est non, dites-le. D'accord? Merci beaucoup.

Je demanderai au comité d'interrompre un moment les questions, car j'aimerais discuter de quelques plans de voyage avant l'annonce du budget mercredi prochain.

En ce qui concerne le budget des déplacements — Rodger, vous n'étiez pas ici avant la semaine de relâche —, le comité de liaison a demandé le budget pour les voyages dans l'Est et dans l'Ouest. Comme il voulait voir les budgets des deux étapes du voyage, et celui du voyage dans le 905, j'ai demandé à l'agente chargée de la logistique de préparer quelque chose.

Le voyage dans l'Ouest commence à Vancouver et se termine jeudi à Estevan. Ce jour-là, tout le monde revient à Toronto ou ailleurs. Elle avait intégré l'étape de Barrie que le secrétaire parlementaire avait proposée vendredi et j'avais indiqué que nous rentrerions tous chez nous ou à toute autre destination jeudi et que Barrie devrait faire l'objet d'un voyage distinct, à une date ultérieure. Nous voulions donc enlever cette étape du programme.

J'aimerais aussi que vous me disiez ce que vous pensez des vols de fin de soirée qui sont prévus lors du voyage dans l'Ouest. Comme nous avons décidé de ne pas utiliser de vol nolisé, la programmation est un peu plus difficile.

Pour vous donner une petite idée de l'horaire, nous quitterions Vancouver à 18 h 30 pour arriver à Whitehorse à 20 h 48, ce qui ne présente pas de problème. De Whitehorse, nous devons nous rendre à Fort McMurray en passant par Calgary. Donc, si nous quittons Whitehorse à 19 heures, nous arriverions à Calgary à 22 h 37. Nous pourrions passer la nuit à Calgary ou prendre le vol de 23 h 30 à destination de Fort McMurray, qui arrive à 1 h 45 du matin.

Mais passer la nuit à Calgary coûterait 5 000 \$ de plus, dont 800 \$ en frais d'avion, etc.

Est-ce que le comité souhaite se rendre à Fort McMurray tard dans la soirée ou par le premier avion le lendemain soit, je crois, à 7 h 35? Si nous partions et arrivions tard dans la soirée, nous commencerions plus tard.

Les autres vols ne sont pas mal. On arriverait à Regina à 20 h 51; mais au retour, nous quitterions Regina à 18 h 35 pour arriver à Toronto à 23 h 38, si c'est là votre destination, le jeudi soir.

Il y a donc quelques vols de nuit, mais je pense surtout à celui qui est à destination de Fort McMurray où nous arriverions, je crois, à 0 h 45 le matin.

Voulez-vous donc prendre ce vol ou passer la nuit à Calgary? Il faut en décider pour établir le programme en conséquence.

Est-ce que quelqu'un...

Madame Crowder.

•(1725)

Mme Jean Crowder: J'ai passé l'âge d'être en voyage à minuit quarante-cinq. Le temps de quitter l'aéroport, d'arriver à l'hôtel et de s'inscrire, cela nous mène à 2 heures du matin.

Pour certains, cela pourrait être dangereux pour la santé, je crois. Les autres vols qui sont à 21 heures, 22 heures ou même 22 h 30, sont à une heure encore décente; mais deux heures du matin, c'est autre chose et si nous pouvions l'éviter, je...

Le président: Ce serait 0 h 45.

Mme Jean Crowder: Oui, exactement.

Mme Kellie Leitch: Pour être vraiment honnête, je ne tiens pas à jouer le rôle de docteur de service.

Mme Jean Crowder: En effet.

Honnêtement, cela finit par faire des journées de travail de 14, 16 ou 18 heures, ce qui n'est pas bon pour la santé.

Le président: On s'entend donc pour passer la nuit à Calgary et partir le lendemain matin?

Allez-y, monsieur Shory.

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Si j'ai bien compris, monsieur le président, il faudra donc partir à 7 heures.

Le président: Sept heures trente-cinq.

M. Devinder Shory: Nous ne resterons donc à l'hôtel que cinq ou six heures.

Le président: On arriverait à Calgary à 22 h 37. Comme il y a un hôtel à l'aéroport, nous serions au lit au plus tard à 23 h 30 et prêts à partir le lendemain à 7 h 30.

M. Devinder Shory: J'irai chez moi.

Le président: Oui, vous pourriez.

C'est le seul vol qui m'inquiétait; c'est après minuit, à minuit trente plus exactement, et c'est un peu tard. Les autres vols sont tard aussi, mais ne dépassent pas minuit.

D'accord. J'imagine que tout le monde s'entend pour passer la nuit à Calgary.

Mme Jean Crowder: Je ne m'attends pas à ce que le greffier nous fournisse un calendrier complet jusqu'en juin, mais pourrions-nous au moins obtenir la liste des témoins pour les quelques prochaines semaines de façon à pouvoir mieux nous préparer. Je sais que quelquefois l'horaire des témoins reste à confirmer, et que le greffier et les analystes déploient des efforts incroyables pour préparer le calendrier. Mais pourrions-nous au moins prendre connaissance de ce qui a été planifié?

Autre point, j'aimerais savoir si nous avons une confirmation concernant les dépenses.

Mme Kellie Leitch: [Note de la rédaction: inaudible]...de ce qui pourrait arriver concernant notre comité ou d'autres points. Je l'ai demandé, mais je n'ai encore reçu aucun avis. Puisque je l'ai demandé, cela a été certainement signalé. Nous étions en attente de votre nouveau chef et de ce qui allait arriver.

•(1730)

Mme Jean Crowder: Vous contrôlez toutefois les journées réservées aux subsides, et nous devons planifier le...

Mme Kellie Leitch: J'attendais confirmation de ce qui va arriver concernant tous les...

Mme Jean Crowder: ... avec nous, le comité. D'accord.

Le président: Pour votre information, Evelyn a été malade ces dernières semaines et a dû être remplacée, ce qui a causé quelques problèmes.

Cela dit, si vous pouviez nous fournir le calendrier pour deux semaines, ce serait utile.

Mme Jean Crowder: Ce serait fantastique.

Le président: Je dois en outre mentionner, au sujet du voyage de Barrie, s'il a lieu, que c'est à une heure et demie de Toronto. On ferait donc le voyage en autocar.

Je suppose qu'on voudra prendre un vol jusqu'à Toronto, plutôt qu'un autre moyen de transport. On peut prendre le train, mais cela fait une longue journée. Je suppose que l'on voudra prendre un vol jusqu'à Toronto et se rendre par un autre moyen jusqu'à la destination suivante.

Mme Kellie Leitch: Je ne sais pas si Manon connaît l'émission *Welcome Back, Kotter*.

[Français]

Cette émission s'appelait *Welcome Back, Kotter*. Dans le programme, un des personnages, Horshack, faisait de drôles de sons.

[Traduction]

De toute façon, voilà la question que je pose au président, qui connaîtrait l'émission *Welcome Back, Kotter*: peut-on obtenir un itinéraire pour se faire une idée des journées de voyage et de l'endroit où nous serons ces jours-là?

Le président: Ce serait les jours que nous avons indiqués au greffier; je suis donc certain qu'on peut les connaître.

Mme Kellie Leitch: Savez-vous quand nous obtiendrons ce programme, monsieur le greffier, ou...

Le président: Je dirais que nous devons approuver le budget mercredi et que le calendrier sera remis à tous.

Je dirais, à la décharge des greffiers, qu'ils essaient d'obtenir un budget pour les vols et les dates que nous avons proposés sans savoir exactement ce que nous allons faire là-bas. Ils essaient de nous donner une heure de départ et d'arrivée pour chaque vol.

Je demanderais aux membres, particulièrement à ceux qui oeuvrent dans la région où nous allons nous rendre, surtout dans

l'Est, de proposer les invités à la table ronde et le lieu de la rencontre, de façon à ce que les gens chargés de la logistique puissent commencer à préparer le programme. Surtout pour le voyage dans l'Est, ils élaborent un budget sans connaître tous les détails du programme que nous devons faire approuver rapidement. Ce serait donc bien de nous fournir toute l'information dont vous disposez.

Pour l'instant, nous aurons les dates et évidemment les heures de vol pour les deux voyages dans l'Est et l'Ouest. Nous déciderons au moment voulu de la date du voyage à Barrie.

Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet? S'il n'y en a pas, je transmettrai le dossier au greffier, qui le communiquera à son tour à l'agente chargée de la logistique. D'ici mercredi, nous devrions avoir un budget assorti de dates, d'heures et d'autres détails que nous pourrions étudier de façon concrète.

Parfait. Merci.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>